

# épines drômoises

Toute l'actualité de la nature dans la Drôme



Les Journées

Tête en l'Air

Un bonnet d'âne  
pour la France

Une nouvelle  
chauve-souris  
en Drôme

La colombophilie  
et les rapaces

# le hérisson

dans la Drôme



FRAPNA®



Imprimé sur papier 100 % recyclé  
(couverture sur papier 50 % recyclé)  
blanchi sans chlore

Le courrier des épines drômoises  
est la revue bimestrielle éditée par la Fédération  
Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA).  
La FRAPNA Drôme - 9, rue du lycée - 26000 Valence  
Tél. 04 75 81 12 44 - fax 04 75 81 14 73  
E-mail : frapna-drome@frapna.org  
est reconnaissable par le logo suivant :



**FRAPNA**

La FRAPNA Drôme est une délégation départementale  
de France Nature Environnement (FNE)  
qui est la fédération française des sociétés  
de protection de la nature,  
voici son hérisson et son adresse :



FNE - 6, rue Dupanloup - 45000 Orléans  
Tél. 02 38 62 44 48 - fax 02 38 52 11 57

Organisation  
du courrier des épines drômoises :

- Directeur de publication : Vincent Morel
- Coordination, publicité & diffusion : Maxime Briola
- Parmi les personnes qui collaborent régulièrement  
à la réalisation du magazine :

Brigitte Vigouroux - Edwige Roche - François Morel  
Paule Bareyre - Sylvie Thirion  
Irène Mercier - Josiane Richaud - Carole Gauvin  
Claudine Faure - Pierre Palengat  
ainsi que nos fidèles bénévoles qui participent  
avec assiduité à la préparation de l'expédition  
et à la distribution de la revue.

Les articles pour le n° 128 de septembre/octobre 2005 devront  
parvenir à la rédaction avant le 15 juin 2005.

Les opinions émises dans le courrier des épines drômoises  
n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Illustrations : Alexis Nouaillat

Maquette : Guy Comte

Impression : Atelier 26 - Lorient

Publicité : demander Maxime Briola au 04 75 81 35 32

Édition n° 125 - mars/avril 2005

Tirage - 3 200 exemplaires

Commission paritaire n° 66652

N°issn 073-5448

DOSSIER

- |    |                                    |                             |
|----|------------------------------------|-----------------------------|
| 4  | Qui s'y frotte, s'y pique !!!      | Noémie Clo                  |
| 5  | On l'avait oublié !                | Maxime Briola               |
| 7  | Le Hérisson européen               | Guy Berthoud                |
| 14 | Notre mascotte, le hérisson        | Jean-François Noblet        |
| 15 | Le hérisson dans la Drôme          | Jean-Michel Faton           |
| 16 | Fabriquez une maison pour hérisson | Le bureau                   |
| 17 | Haro sur les granulés anti-limaces | Hugues Fanal et Sonna Barry |
| 18 | Un refuge pour les hérissons       | Maxime Briola               |

pages jaunes

- |    |  |                            |
|----|--|----------------------------|
| 19 | Pourquoi adhérer à la FRAPNA en 2005 ?     |                            |
| 20 | Les sorties nature                         |                            |
| 21 | Souscription Escrinet Col libre            |                            |
| 22 | Tee-shirt hérisson                         |                            |
| 23 | Le coton                                   | Sylvie Valentin            |
| 24 | Tête en l'air 2005                         | Le bureau                  |
| 25 | La migration prénuptiale à Pierre-Aiguille | Olivier Maigre             |
| 26 | Fête de l'oiseau du printemps 2005         | Rolland Dallard            |
| 28 | Pigeon et faucon                           | Serge Bauchère             |
| 29 | Un faucon pèlerin tué en Isère             | CORA Isère                 |
| 30 | Le Murin d'Alcathoe                        | Stéphane Vincent           |
| 32 | L'agriculture raisonnée démasquée          | Environnement 56           |
| 33 | Protection de la nature : bonnet d'âne     | Roger Mathieu              |
| 36 | Prix de l'électricité                      | Réseau Sortir du nucléaire |
| 37 | Les brèves                                 | Sylvie Thirion             |



**PHOTO DE COUVERTURE :**  
**Le hérisson dans la Drôme**  
**a su préserver ses mystères**

Photo © J.L'Huillier

**VIGNETTES :**

• Faucon pèlerin

© J-F. Noblet

• Observation de la migration  
au port de l'Épervière en 2004

© M. Briola

• Murin d'Alcathoe

© S. Vincent



# Qui s'y frotte, s'y pique !!!

PAR NOÉMIE CLO\*

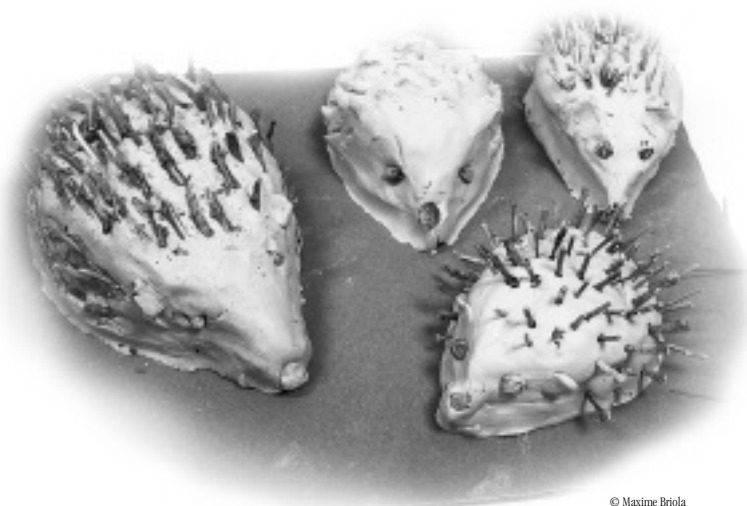
*Le hérisson, un sujet d'animation aux découvertes riches et motivantes*

Je vivais ma petite vie tranquille à Valence aux abords du parc des Trinitaires quand en juillet 2000, j'ai vu la FRAPNA Drôme ouvrir les portes d'un centre de loisirs : le Centre d'Initiation à la Nature (CIN). Ce centre permet aux animateurs de la FRAPNA de sensibiliser les enfants à la nature en dehors du temps scolaire. En effet, en plus de proposer des mini-camps dans toute la Drôme (à Pâques et en été), le CIN accueille les enfants tous les mercredis après-midi. Toutes ces rencontres sont autant d'occasions de découvrir la nature à travers différentes activités ludiques, des projets, des actions de protection. Le parc des Trinitaires resté sauvage est un terrain idéal dans l'agglomération valentinoise pour découvrir de nombreux aspects de sur la nature.

Un mercredi, j'ai entendu les enfants parler de moi, le hérisson... animal connu de tous mais dont beaucoup de particularités restent ignorées. Je les ai vus fouiller un peu partout en collectant différents matériaux naturels (brindilles, graines...). Intrigué, je me suis approché et j'ai vu qu'ils essayaient de comprendre sa morphologie et le rôle de chaque partie de son corps en modelant un hérisson dans de l'argile. Les figurines obtenues étaient très rigolotes et attractives.

En tendant l'oreille, j'ai entendu la lecture animée d'un conte qui expliquait ma vie privée : mon comportement, mon milieu de vie, mon régime alimentaire, ma reproduction et enfin les dangers que je pouvais rencontrer. À partir de ce moment, je n'avais donc plus de secrets pour ces enfants !

Mais ce n'était pas fini, je les ai vus prospecter sur le terrain des indices de présence et la possibilité de mon hibernation sur le site. Je commençais à avoir sacrément peur et à me cacher pour qu'ils ne me découvrent pas. Très vite, je me suis rendu compte qu'ils ne me voulaient pas de mal, bien au contraire, ils ont décidé de construire un abri à hé-



© Maxime Briola

rissons. À partir d'un plan extrait de la revue la Hulotte, le groupe d'enfants s'est activé pour faire un gîte hivernal pour le hérisson qui passera par là, comme moi par exemple. Un enfant avec le plan coordonne les groupes qui se sont formés : collecte de bois, sciage, construction...

C'était une demi-journée bien chargée, mais très constructive. En effet, après avoir découvert une espèce, les enfants aiment avoir des possibilités d'action pour la protéger et l'observer. Une construction, une création, ont souvent force de valorisation dans la découverte de l'enfant. Devant l'engouement des participants, les parents ont pu le soir même, découvrir la nouvelle maison hivernale du hérisson, qui somme toute est bien confortable.

\*ANIMATRICE FRAPNA



© Maxime Briola

**Diverses animations sont proposées** tout au long de l'année au CIN avec des approches et des thèmes différents. Parfois les enfants élaborent un projet sur plusieurs séances (découverte à des rythmes adaptés au groupe, responsabilisation...), parfois ils participent à des activités ludiques, sensorielles, artistiques, scientifiques et même un peu sportives (grand jeu) qui leur sont proposées.

Si vous êtes intéressés par les animations proposées par la FRAPNA, que ce soit pour vos enfants, vos amis, votre classe, votre centre de loisirs, votre structure, ou même pour votre stage (BAFA, BTS...), n'hésitez pas à nous contacter au 04 75 81 35 33 pour plus de renseignements.





# On l'avait oublié !

PAR MAXIME BRIOLA

*Dans ses divers dossiers, qui paraissent maintenant depuis plus de vingt ans, le courrier des Épines Drômoises est parti à la découverte de nombreuses richesses de la nature : des animaux, des fleurs, des paysages, etc. Pourtant, la revue n'avait jamais consacré un dossier à son emblème, sa mascotte : le hérisson. Étendard de tous les combats environnementaux que mène la FRAPNA : il pique, il grogne, il fait du bruit...*

*Ce numéro veut vous faire mieux connaître ce mammifère si utile pour nos jardins. Nous vous encourageons à le protéger, à l'accueillir chez vous en favorisant sa venue. Pensez également à aider les naturalistes en envoyant vos observations, vos anecdotes, etc.*

*À cette occasion, notre équipe a souhaité faire un tee-shirt «hérisson», un tee-shirt en coton bio ! Vous pourrez lire dans ce numéro que la culture de coton classique est une des plus polluantes au monde. Alors nous avons choisi du coton bio, pour aider cette filière textile respectueuse de l'homme et de l'environnement.*

*Bonne lecture à tous.*

**NB. : Désormais notre revue est encore plus respectueuse de la nature. Notre imprimeur vient en effet d'obtenir le label "IMPRIM'VERT". Je vous invite à en savoir plus en lisant la page des brèves...**







# Le Hérisson européen

(*Erinaceus europaeus* L.) **PAR GUY BERTHOUD\***

*La famille des hérissons comprend 9 genres qui sont répartis sur l'Ancien Monde. Un premier groupe réunit trois espèces de hérissons poilus et dépourvus de piquants qui vivent dans le sud-est asiatique : Les Gymnures. Un second groupe comprend 5 genres, tous pourvus de piquants. Le genre Erinaceus compte une douzaine d'espèces réparties en Europe et en Asie. Le genre Aethechinus compte une seule espèce africaine introduite sur le littoral ibérique et français. Le genre Atelerix compte 6 espèces d'Afrique tropicale. Le genre Hemiechinus a deux espèces présentes en Europe et en Inde. Enfin le genre Paraechinus est représenté par 3 espèces d'Afrique du Nord et d'Asie. Le hérisson commun dans la plupart des pays européens a pour nom scientifique, Erinaceus europaeus. Un autre hérisson un peu plus gros appelé Hérisson à poitrine blanche, Erinaceus roumanicus, occupe l'Europe de l'Est et la Russie.*

**C**urieux animal un brin décalé, sympathique et maladroit, connu de tous, le hérisson cache en fait de nombreuses particularités, voire encore des mystères, qui méritent notre attention.

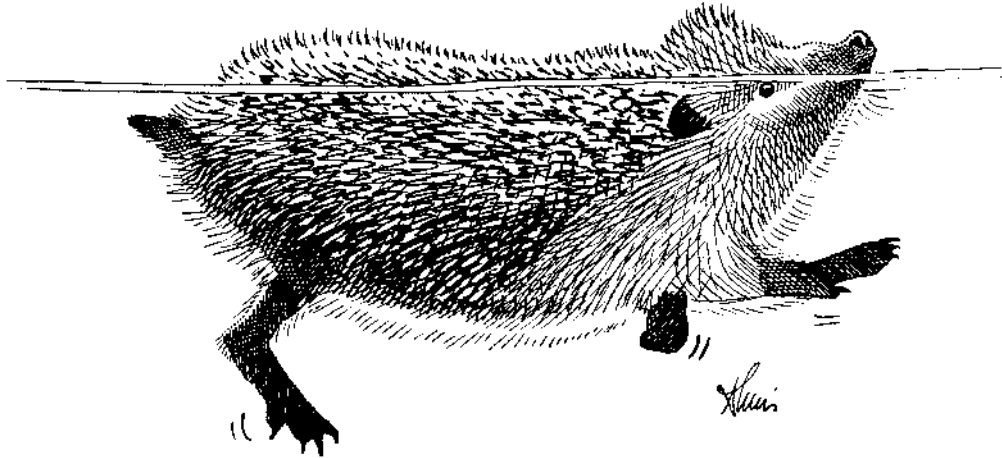
Animal symbole des campagnes d'autrefois et des banlieues de maisons familiales entourées de jardins, il est devenu l'animal symbole de la protection de la nature et de l'écologie grâce à son côté sympathique un peu maladroit.

Mais, si la plupart d'entre nous l'a aperçu une fois ou l'autre, le connaît-on vraiment ?

Pendant une dizaine d'années, j'ai eu l'opportunité de m'attacher nuit et jour à plusieurs populations rurales et urbaines de hérissons, afin d'essayer de comprendre si le grand nombre de hérissons écrasés sur nos routes pouvait menacer sérieusement cet animal de disparition. Même si je n'ai pas trouvé réponse à toutes mes interrogations, j'ai découvert un

animal surprenant par l'originalité et la complexité de son comportement social. Voici donc, pour vous qui cherchez à comprendre les mystères de la nature, quelques particularités de sa biologie.





Parmi les mammifères, les hérissons forment un groupe à part, apparu il y a plus de 15 millions d'années, donc bien avant les tigres à dent de sabre ou le rhinocéros laineux, sans avoir subi de grandes modifications. Ils possèdent donc de nombreux caractères morphologiques et comportementaux primitifs qui leur ont permis de survivre jusqu'à aujourd'hui.

Sa dentition est celle d'un insectivore primitif, mais en réalité son régime est relativement omnivore comprenant certes beaucoup d'invertébrés tels que les lombrics, les limaces et les escargots, divers insectes, parfois des petits vertébrés tels que les lézards, les batraciens et de petits mammifères, mais ne dédaignant pas les fruits bien mûrs ou une assiette de pâtes au fromage préparée pour le chien. En fait, il est très opportuniste et sait profiter de toutes les ressources alimentaires disponibles momentanément en abondance. C'est souvent par gourmandise qu'il se laissera observer en action sur une pelouse humide où abondent les lombrics ou autour d'une assiette de nourriture pour les chats. Sinon vous ne le verrez guère qu'à l'arrêt, surpris de votre présence, mais toujours protégé de sa carapace de piquants hérissés, ou alors, écrasé sur une route par le trafic de véhicules.

De nombreuses personnes m'ont pourtant signalé leurs curieuses habitudes en observant soir après soir quelques hérissons qui défilent, dès le printemps venu, sur la terrasse de leur jardin, ce qui leur permet d'affirmer quelques aspects de leur caractère.

- Ils apparaissent à heures fixes en faisant plusieurs passages dans la nuit !
- Ils sont en compétition entre eux à moins qu'ils viennent en famille !
- Certains sont timides, d'autres effrontés. Quelques-uns sont tolérants, mais ils sont le plus souvent agressifs avec leurs congénères !
- Ils ne quittent pas les jardins du quartier car on les voit tous les soirs !
- Ils sont capables de défier un chat ou un chien pour venir se nourrir dans leur gamelle !
- Ce sont toujours les mêmes qui reviennent, année après année, avec leurs mêmes habitudes, leurs passages et leurs cachettes dans les buissons du jardin !
- etc.

Tout cela est exact, mais peu d'observateurs ont cherché à vérifier leurs affirmations en faisant des marquages individuels ou en faisant du radio-pistage. En effet, ils auraient été très surpris de la complexité du comportement social du hérisson.



Dans la réalité, ces observations témoignent généralement d'une véritable ronde des hérissons du voisinage avec parfois une bonne douzaine d'individus différents qui apparaissent successivement. Avec un peu d'habitude on peut reconnaître les jeunes animaux de moins de 12 mois par leurs piquants à pointes claires, alors que les adultes sont unicolores avec des pointes un peu plus claires. Les femelles restent plus graciles que les mâles. Sinon sans

marquage de couleur il est quasiment impossible de les reconnaître.

Tout le monde sait que les hérissons hibernent dans un nid de feuilles sèches bien épaisses qui leur assure une bonne protection thermique contre le froid certes, mais surtout contre le chaud qui les réveillerait inutilement et les ferait périr si leurs proies sont toujours endormies. Ce que l'on ignore généralement c'est que le hérisson peut aussi tomber en léthargie estivale, parfois plusieurs mois, si la saison est particulièrement chaude et sèche. C'est régulièrement le cas dans les régions méditerranéennes, mais ce fut aussi le cas dans les régions plus continentales, notamment pendant les étés exceptionnels de 1974 et 2003. En fait un climat doux et pluvieux, sans écarts saisonniers prononcés, lui convient particulièrement et lui permet de se développer normalement. C'est le cas en Nouvelle Zélande où le hérisson fut introduit au début du xx<sup>e</sup> siècle par les Anglais et où il prolifère maintenant en se reproduisant toute l'année, avec plusieurs nichées par an, en causant des dégâts importants à la petite faune sauvage et dans les basses-cours.

On le dit capable d'avoir deux nichées par année, mais, dans les régions à climat continental, la reproduction du hérisson est sévèrement régulée par le climat. Une femelle peut se reproduire dès le premier printemps suivant sa naissance, mais dans la majorité des cas, la première nichée n'arrive pas à se développer car la femelle est encore trop inexpérimentée. Dans ce cas elle va recommencer pendant l'été avec plus de succès. La portée est en moyenne de 4 petits et plus rarement 5 ou 6. Une femelle qui a réussi sa nichée ne se reproduit pas régulièrement





l'année suivante car elle doit reconstituer ses réserves de graisses, indispensables pour affronter le jeûne de l'hiver, et réussir une nouvelle nichée. Comme le hérisson ne vit guère au-delà de 5 à 7 ans, une femelle n'élèvera pas plus d'une vingtaine de jeunes dans sa vie.

Ainsi le taux de reproduction de l'espèce est relativement faible pour un mammifère, mais cette natalité basée sur l'économie d'énergie est compensée par une organisation sociale complexe qui devrait normalement assurer une meilleure survie des jeunes individus. En effet, le hérisson vit en petites populations comptant généralement 100 à 200 individus qui occupent un espace de 4 à 5 km<sup>2</sup>, réparti sur une région agricole riche en bocages et en lisières forestières ou encore sur une périphérie urbaine ou un village campagnard. Sur cette surface, ils doivent trouver des terrains de chasse de qualité et des zones d'hivernage favorables qui ne se superposent pas toujours et qui ne sont pas obligatoirement à proximité immédiate. Ils se passent donc périodiquement des petites migrations locales qui peu-

vent les obliger à parcourir plusieurs kilomètres pour retrouver leur terrain favori. Ainsi dans la région du lac de Neuchâtel, où j'ai eu l'occasion de suivre par radio-pistage plusieurs populations de hérissons évoluant entre le lac, les villages riverains, la plaine agricole et le pied du Jura calcaire, les animaux hibernaient en grande majorité dans les forêts humides au bord du lac, mais recolonisaient chaque printemps les zones urbaines ou la campagne voisine en utilisant des cheminements bien précis tels que les bords de cours d'eau, les voies de chemins de fer ou les haies. Les trajets parcourus étaient souvent quelques centaines de mètres, mais atteignaient dans quelques cas une dizaine de kilomètres. Quelle ne fut pas ma surprise de constater également que certaines hautes vallées préalpines étaient colonisées chaque été par des animaux hibernant en



basse altitude à des distances atteignant régulièrement plusieurs kilomètres.

La capacité d'orientation du hérisson paraît d'ailleurs très bonne car j'ai pu constater que des animaux capturés en bordure de villes puis relâchés expérimentalement à 10 et 15 km de distance, munis d'un émetteur, revenaient inexorablement à leur lieu de capture après seulement quelques jours de pérégrination.

La régulation de la population va se faire en deux temps. À la sortie de l'hivernage, les mâles, puis les femelles et les jeunes, se retrouvent pendant quelques nuits sur des places de rencontre où ils s'affrontent plus ou moins rituellement, mais parfois violemment, dans des combats dignes des chevaliers du Moyen âge. Après quelques rondes d'observation réciproque, les mâles se foncent dessus, tête baissée et piquants rabattus sur le front. Ces parades peuvent durer plusieurs heures si l'un des adversaires ne prend pas la fuite. Les



**Le hérisson est devenu l'animal, symbole de la protection de la nature et de l'écologie**







© Hugues Fimal

**Le hérisson vit en petites populations comptant généralement 100 à 200 individus qui occupent un espace de 4 à 5 km<sup>2</sup>**

Les femelles esquissent également, mais plus timidement, quelques charges de domination contre d'autres femelles et des jeunes. Ces places de rencontre sont régulièrement fréquentées pendant environ un mois au cours duquel s'établit une nouvelle hiérarchie au sein du groupe. Avec l'installation du printemps ces joutes deviennent progressivement des essais de parades nuptiales entre mâles et femelles aptes à la reproduction. Ensuite de quoi chacun se disperse pour rechercher un terrain de chasse pour la belle saison. Les femelles expérimentées sont les premières à rejoindre leur site de reproduction et établir un territoire qu'elles défendent contre tout intrus et plus spécialement contre d'autres femelles à la recherche d'un bon terrain de chasse permettant d'assurer la nourriture d'une future nichée. Comme les bonnes places sont limitées, seules quelques femelles gagnantes vont assurer la reproduction du groupe. Les jeunes individus, mâles et femelles, encore inexpérimentés, vont vagabonder toute la belle saison en attendant qu'un terri-



toire favorable soit abandonné par l'une ou l'autre des femelles territoriales.

Les mâles dominants se réservent aussi de bons terrains de chasse, mais ne paraissent pas être territoriaux. Par contre ce sont eux qui vont assurer la fécondation de la majorité des femelles territoriales donc aptes à la reproduction. Ces quelques mâles vont entreprendre périodiquement d'incroyables déplacements pour visiter entre 5 à 10 femelles dispersées sur un vaste secteur, pour parader en faisant de longues danses autour des femelles, et finalement, pouvoir s'accoupler au moment opportun.

Cette étonnante organisation permet d'un côté, d'optimiser le succès de la reproduction des femelles expérimentées, aptes à la reproduction, et, d'un autre côté, d'assurer constamment un réservoir de jeunes individus mâles et femelles, prêts à remplacer l'un ou l'autre des reproducteurs qui viendrait à disparaître par accident. C'est ainsi que, bon an mal an, les populations se maintiennent apparemment stables avec le même nombre de nichées et avec les mêmes terrains favora-

bles occupés, alors que de nombreux hérissons continuent à se faire écraser sur les routes ou empoisonner par la consommation d'insectes ou de limaces contaminés par des pesticides. Dans les populations suivies, j'ai pu constater qu'un groupe comptant une centaine de hérissons, se maintenait de manière stable, pendant plus de 10 ans, si environ 20 femelles et 5 mâles se reproduisaient par tournus année après année. Cela signifie que les 75 autres individus, sans rôle vital pour la population, jouent un rôle de satellite en se déplaçant régulièrement, sans organisation spatiale précise, autour des reproducteurs occupant eux des territoires fixes. Ces individus non reproducteurs subissent une mortalité nettement plus importante causée par le parasitisme, les intoxications par la pollution de leurs proies et les nombreux écrasements sur les routes.

Cette régulation de population mettant en jeu des individus surnuméraires est probablement un mécanisme courant dans les populations animales. Il permet d'expliquer pourquoi certains animaux semblent s'adapter à la présence humaine et notamment à la fragmentation des espaces vitaux en mettant en œuvre de tels mécanismes de compensa-





tion. Cependant ce mécanisme a une limite précise, celles de la taille de la population réservoir. Pour quelle espèce animale sommes-nous à même d'évaluer la population tampon nécessaire à la survie de l'espèce? Sommes-nous seulement capables de détecter le seuil minimum critique de population à ne pas franchir, sous peine de disparition, même pour les espèces communes?

À propos de mortalité chez le hérisson, on me demande souvent s'il faut déparasiter les hérissons qui sont souvent envahis par les puces et les tiques.

Il est vrai que la plupart des hérissons supportent de nombreux parasites externes et internes contre lesquels ils ne paraissent pas pouvoir lutter. Il faut savoir qu'un hérisson en bonne santé a toujours des parasites et il semble même que leur présence favorise l'irrigation sanguine au niveau des piquants dorsaux. Toutefois s'il est possible de les débarrasser de leurs hôtes gênants avec des poudres insecticides ou des vermifuges du commerce,

ce qui m'inquiète en priorité c'est le surnombre inhabituel de parasites externes visibles. En effet leur présence indique toujours un épuisement, une maladie ou une intoxication, c'est-à-dire une autre cause plus discrète qui risque, elle, d'être mortelle pour l'animal. La présence des parasites externes sert en quelque sorte de baromètre à la santé générale du hérisson.

Par ses mœurs de vagabonds toujours en mouvement et profitant des ressources alimentaires faciles, le hérisson va, malheureusement pour lui, se contaminer avec la majorité des polluants que l'homme produit et répand dans l'environnement. Ses organes et surtout son foie vont très vite accumuler tous les polluants présents sur son terrain de chasse, et faire du hérisson un parfait cobaye pour déterminer le niveau de pollution de son environnement. Ses couches dorsales de grai-

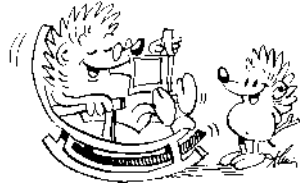
ses brunes vont concentrer de nombreux biocides qui entraîneront inexorablement sa mort en période hivernale lorsqu'il puisera dans son seul stock d'énergie disponible.

L'aspect le plus réjouissant de sa biologie est certainement sa remarquable capacité à organiser ses populations en fonction de la transformation du paysage et de l'occupation du sol par les activités humaines. Animal opportuniste vivant au départ le long des lisières forestières et dans tous les milieux en mosaïques, le hérisson a su profiter des défrichements pratiqués par l'homme pour installer ses élevages puis ses cultures. Il a même profité du microcosme biologique des habitats ruraux pour devenir pratiquement un commensal de l'homme. Actuellement les plus fortes populations de hérissons sont installées dans les périphéries urbaines, dans les quartiers de maisons familiales entourées de jardins et



**Le hérisson est apparu il y a plus de 15 millions d'années**





parcs où les structures spatiales alvéolaires, créées par les clôtures et les haies implantées en limite des propriétés, constituent un habitat totalement artificiel mais idéal pour la reproduction de notre hérisson. On peut d'ailleurs se demander si cette création fortuite d'un nouveau type de micro-biotopes artificiels et simplifiés par sa faible biodiversité, n'est pas pour lui un piège à retardement en augmentant du même coup les risques de mortalité de l'espèce :

- Le taux de parasitisme y est toujours plus élevé,
- Le taux de contamination par les polluants y est toujours maximum,
- La mortalité routière est toujours plus importante aux entrées et sorties des villages,
- La prédation sur les jeunes animaux y est aussi beaucoup plus élevée (chat, chien, fouine).

Le seul avantage que je peux assurer, c'est que dans les périphéries urbaines le hérisson trouve des groupes de micro-habitats suffisamment proches, contenus dans un maillage de structures spatiales (les jardins) qui lui convient. Il lui permet de créer des structures sociales suffisamment cohérentes à l'échelle d'un ou de plusieurs quartiers et finalement de fonctionner dans un système de méta-populations dispersées soit dans l'ensemble de la périphérie urbaine, soit entre des villages suffisamment proches pour être accessibles.

Finalement le hérisson aurait une perception de l'utilisation de l'espace à la même échelle que l'homme, à la différence près que le hérisson ne profite que des micro-structures de végétation artificielles ou naturelles que l'homme veut bien lui laisser.

Comment protéger le hérisson dans ce contexte ?

La seule approche raisonnable est d'assurer, dans les campagnes, la conservation d'un paysage varié, riche en habitats naturels fortement interconnectés, et dans les villes, des structures de végétation reliant les bords de cours d'eau, les bords de voies ferrées, les parcs et les jardins particuliers.

Les routes et tous les obstacles physiques linéaires sont à équiper de passages appropriés qui seront également utiles à la circulation des piétons et à d'autres animaux.

Ces aménagements doivent permettre aux animaux de conserver leur organisation sociale fonctionnelle sans devoir se soucier d'une mortalité routière impitoyable.

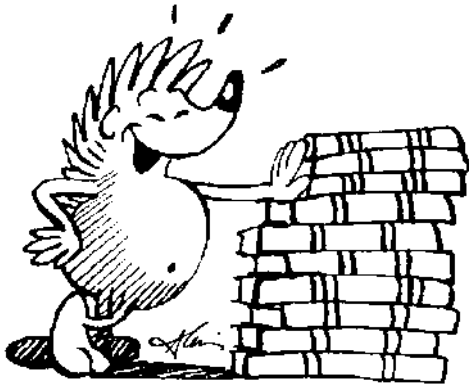
**\* DR ES SCIENCES, INGÉNIEUR ÉCOLOGUE.**



© Jean-François Noblet

**Le hérisson se contamine avec la majorité des polluants que l'homme produit et répand dans l'environnement**





### Bibliographie

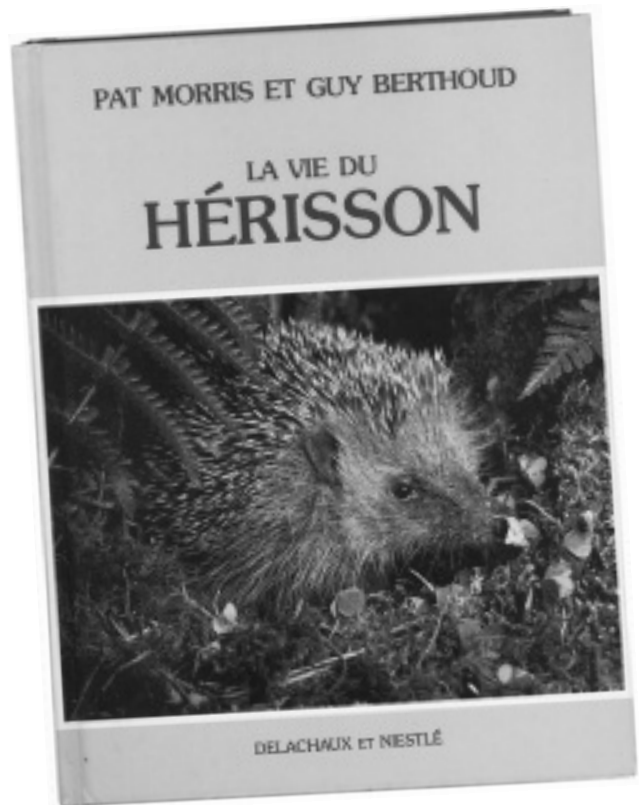
NOBLET J-F. (2005) : *La maison nature. Hommes et bêtes, comment cohabiter.* Delachaux et Niestlé (à paraître).

GRILLO X. et coll. (1997) : *Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes.* FRAPNA, Lyon, 303 p.

MORRIS P. & BERTHOUD G. (1992) : *La vie du hérisson.* Delachaux et Niestlé, 127 p.

LA HULOTTE – N° 77 (1999) : *Le hérisson.* 52 p.

HAINARD R. : *Mammifère sauvage d'Europe – tome 1 : Insectivores, chiroptères, carnivores.* Delachaux et Niestlé





# Notre mascotte, le hérisson

PAR JEAN-FRANÇOIS NOBLET\*

**Ayant été participant du groupe de travail chargé de réfléchir à un logo de la FRAPNA, nous avons défendu l'idée de prendre le hérisson comme emblème. Nous n'inventons pas la poudre car la Société nationale de protection de la nature (S.N.P.N) l'avait déjà fait avec des dessins de J. Effel. Nous avons tous en mémoire le livre d'enfant : « Quipic le hérisson » paru aux albums du Père Castor et qui faisait la richesse des bibliothèques scolaires. Notre intention consistait à trouver une espèce commune et connue de tous, disposant d'une bonne image de marque dans l'opinion. Dans notre culture française, il faut bien reconnaître que, à part l'écureuil, les dauphins, les espèces de la faune sauvage répondant à ces critères ne sont pas légion. Cherchez bien !**



**L**e hérisson possède par sa biologie d'autres atouts justifiant sa nomination de mascotte de la FRAPNA, et à la suite de France Nature Environnement (FNE).

D'abord, le hérisson est un commensal de l'homme depuis longtemps. Insectivore des jardins et des bocages, il a su profiter de l'agriculture traditionnelle et du jardinage. La nuit, il parcourt les prairies à la recherche de lombrics, de limaces et d'escargots dans les potagers, de vers dans les bouses de vaches et les tas de fumier ou de croquettes dans la gamelle du chien. Pour hiberner, il n'hésite pas à confectionner son nid avec de vieux papiers et des chiffons dans les caves ou les garages ou à s'installer sous la niche du chien ou les tas de bois de chauffage. C'est donc un voisin discret mais parfaitement inoffensif et particulièrement utile à nos activités. Par exemple, il peut croquer les nichées de souris dans une cave accessible.

Le hérisson a d'autres caractéristiques bien intéressantes pour les militants de la protection de la vie. Il ne supporte pas les pesticides, les feux de forêt, l'écobuage et la circulation routière. Et dès qu'il est menacé, il se « met en boule » et peut piquer très fort les aménageurs et pollueurs de tous ordres. Voilà donc une bestiole amie qui partage notre quotidien et ressent, comme nous, l'agression du productivisme.

## Comment protéger notre ami ?

Nous recevons souvent des demandes de citoyens qui souhaitent avoir un hérisson dans leur jardin. Nous leur répondons qu'il faudrait vérifier que l'espèce n'est pas déjà présente en observant le terrain la nuit à la belle saison et en recherchant les traces de pattes sur la boue, de museaux ayant fouillé la pelouse et les crottes noires et friables, composées de chitines d'insectes. Il est bien entendu, vu la protection réglementaire de l'espèce, interdit de capturer et de transporter un hérisson.

Pour avoir la chance d'avoir des hérissons chez soi, il importe qu'ils puissent disposer d'un espace minimum de quatre hectares. Cela veut dire qu'il faut prévoir la libre circulation de l'espèce à travers clôtures et murs. Un trou créé de 20 cm de côté est suffisant et il n'est pas idiot de réunir les membres d'un lotissement ou d'une copropriété, voire d'une union de quartier pour envisager ensemble ce genre d'équipements.

Il y a d'autres aspects à prendre en compte :  
- Ne plus utiliser de pesticides, en particulier de produits antilimaces, d'insecticides.  
- Désarmer de multiples pièges très efficaces pour capturer des hérissons (piscine vide, regards de compteurs d'eau, trous de piquets de clôture, caniveaux aux parois verticales, etc.). Il suffit de reboucher les trous des piquets de clôture qu'on enlève,

de ne pas laisser traîner des morceaux de filets ou d'installer une vieille moquette ou une planche sur les berges des mares étanchéifiées avec des bâches caoutchoutées.  
- Maîtriser son chien, au moins la nuit.

Ainsi, on évitera de menacer notre sympathique insectivore.

Pour l'attirer, ce n'est pas difficile. On préférera une haie champêtre à la sinistre haie de béton vert en thuyas ou lauriers. Une prairie naturelle, un verger, un jardin potager lui fourniront sa nourriture de base. On réalisera un tas de compost où l'on mettra à disposition du hérisson les déchets de viandes.

Le hérisson a vécu à nos côtés depuis des siècles. Il habite du niveau de la mer jusqu'à 2000 m d'altitude à condition d'y trouver villages et jardins. Il coexiste dans notre environnement quotidien sous réserve qu'il ne soit pas trop pollué ou stérile. Aussi quand le hérisson disparaît, c'est un signe évident de la dégradation de notre cadre de vie. Ceci devrait nous inciter à mieux connaître et respecter cet ami nocturne et discret.

**\*NATURE ET HUMANISME  
60, RUE PAUL PONTEILNOBLE  
38250 VILLARD DE LANS**



FRAPNA



FNE





# Le hérisson dans la Drôme

PAR JEAN-MICHEL FATON

*participez à l'enquête 2005 !*



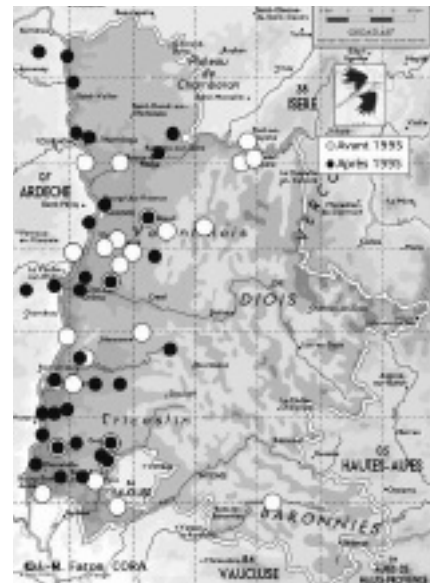
**D**es centaines de hérissons meurent écrasés sur les routes de la Drôme. Pour que leur fin terrible ne reste pas dans l'anonymat et pour faire avancer la connaissance de cette espèce, il nous semble utile de faire appel à tous pour communiquer les informations sur la répartition du hérisson dans la Drôme (et l'Ardèche également).

Notre carte actuelle de répartition du hérisson est certainement un pâle reflet de sa véritable répartition. En effet, nous n'avons comptabilisé que 25 données dans la Drôme sur les 120 000 fiches que compte notre base de données sur la faune du département ! À titre de comparaison, nous avons 665 fiches sur le faucon pèlerin. Faut-il en conclure que le département abrite 30 fois plus de faucons pèlerins que de hérissons ? Certainement pas !

L'étude de 3452 cas de hérissons tués sur la route en Suisse a montré que le maximum de l'hécatombe se produit de la mi-mars à la mi-avril et touche 2 fois plus les mâles que les femelles. Celles-ci, comme les subadultes, sont plutôt touchées en juin et juillet.

Le hérisson est présent dans toute la France et la Corse. En Rhône-Alpes, il semble plus abondant dans le nord de la région que dans les paysages plus méditerranéens. Il aime la campagne encore traditionnelle, les haies, les mares et les bois. Il survit péniblement dans les zones de grandes cultures. La littérature dit généralement qu'il ne vit pas en montagne au-delà de 1000 m. d'altitude (maximum de 2000 m. cf. article JF Noblet). Il est cependant cité sur le plateau du Vercors à Lans-en-Vercors à 1100 m selon GRILLO (1997).

Nous nous interrogeons sur la survie des hérissons dans les grandes plaines de la Drôme, y compris dans les villes. Nous ne savons pas où il vit dans le Vercors, le Diois ou les Baronnies. Nous ne savons pas s'il existe dans les zones les plus sèches de la Drôme provençale. Bref... Nous avons un grand besoin de votre aide. Merci par avance.



**Répartition du hérisson dans la Drôme selon la base de données Faton, Mathieu et coll. 2004.**

*Merci à tous ceux qui nous ont déjà fait part de leurs observations.*



Date de l'observation	Commune	Lieu dit	Remarques	Nom de l'observateur

Tableau 1 : Bordereau de l'enquête hérisson en Drôme-Ardèche 2004 à découper ou recopier.





# Fabriquez une maison pour hérisson

**Offrir un abri au hérisson** pour l'hiver est une chose aisée. Pour en être sûr, nous avons proposé aux enfants de notre centre d'initiation à la nature (cf. page 4) d'en construire un avec des plans récupérés sur Internet (cf. sources en bas de page). À vous de jouer!

À proximité d'un mur, d'une haie ou d'un talus, empilez des bûches, pour que votre gîte ait l'aspect anodin d'un tas de bois. Le sol de la cavité que va habiter le hérisson est recouvert de feuilles mortes, puis de foin. (Il est d'ailleurs fortement conseillé de laisser un tas de feuilles/foin/branchages à proximité.).

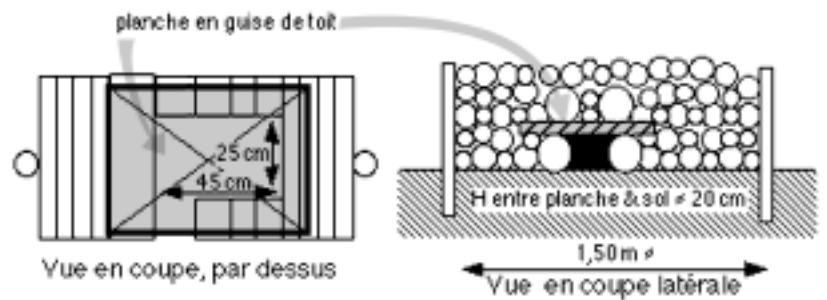
Dimensions approximatives de la cavité : 25x45x20 (largeur, longueur, hauteur, en cm). Si vous construisez trop petit, le logis intéressera peut-être une belette. Pour garantir la sécurité de l'habitant, il est prudent d'installer une structure tubulaire (des bûches, de solides branches ou des tasseaux) de renfort de la cavité que l'on peut recouvrir d'une feuille de plastique pour améliorer l'étanchéité. On peut aussi y installer une boîte en planches (épaisseur = 20 mm, en bois brut et non en aggloméré). Dans les deux cas, utilisez des clous pour la construction du renfort. Plus simple encore, utilisez juste une planche (épaisseur = 20 mm) en guise de toit, posée sur deux grosses bûches.



© Maxime Broda

**Construction d'une maison pour hérisson au parc des Trinitaires à Valence.**

(voir page 4)



## Dernières précautions :

- N'installez pas ce gîte au bord d'une route, l'automobile tue chaque année des milliers de hérissons
- N'utilisez pas de granulés anti-limaces, ils tuent les hérissons ! (et beaucoup d'autres animaux)
- Abstenez-vous absolument de toute visite entre octobre et mai. Un animal réveillé en pleine hibernation risque la mort. Si vous êtes curieux, une fois l'hiver passé, contentez-vous d'observations discrètes et à distance (n'ouvrez pas le nichoir).

Dans son n° 77, de novembre 1999, entièrement consacré au Hérisson, la revue La Hulotte présente un autre type de nichoir. Vous pouvez vous procurer ce magnifique numéro spécial hérisson en contactant la Hulotte à l'adresse suivante :

La Hulotte, 08 240 Boul-aux-Bois  
Tél. : 03 24 30 01 30

Source : <http://membres.lycos.fr/resister/nichoirs/nichm.html>





# Haro sur les granulés anti-limaces

PAR HUGUES FANAL ET SONNA BARRY\*

**Les molluscicides, pesticides toxiques, sont utilisés pour empêcher les limaces de détruire différentes cultures.**

**Ce gastéropode dépourvu de coquille engloutit environ 40 % de sa masse corporelle en 24 heures. Il arrive que le passage des limaces rende invendables certaines cultures comme les légumes, les fleurs... S'il est clair que les limaces occasionnent de nombreux dégâts, les anti-limaces sont cependant utilisés à tort et à travers, souvent sans que l'acheteur n'ait reçu d'information valable, et causent l'intoxication mortelle de nombreux animaux domestiques comme sauvages.**

Les molluscicides sont des produits servant à combattre les mollusques. La lutte contre les limaces s'effectue à l'aide de différents types de substances : les carbamates, le métaldéhyde et le bensultap. Les carbamates sont des pesticides mortellement toxiques, utilisés également comme insecticides. Ils comportent du thiodicarbe et du méthiocarbe. Le métaldéhyde est une molécule inflammable plus

ou moins favorable pour l'environnement. Sa toxicité est plus faible que celle des carbamates mais... 2 grammes suffisent pour tuer un enfant. Le bensultap est aussi utilisé comme insecticide il est également toxique. Les produits contenant ces substances sont en vente libre. Certains contiennent un répulsif écartant chats et chiens, mais malgré la présence de cet additif, beaucoup d'animaux domestiques sont encore victimes de ces produits. De nombreuses espèces protégées, telles que le hérisson, les batraciens, l'orvet et les oiseaux (merles, grives, pic-vert, étourneau, cigogne blanche, héron, buse variable...), sont aussi régulièrement victimes de ce processus d'extermination des limaces. Lorsqu'ils s'alimentent de limaces contaminées, faciles à attraper, leur empoisonnement est inévitable. Ce qui conduit généralement à une mort pénible. Leur intoxication pourrait être évitée par diverses astuces écologiques non toxiques et efficaces :

- Les nématodes ne parasitent et ne tuent que les limaces.
- Les limaces ne supportent pas les surfaces rugueuses qui déshydratent la pellicule de

mucus sur laquelle elles se déplacent. Il suffit donc de déposer autour des plantes que l'on souhaite protéger des éléments qui leur feront rebrousser chemin. (sciure, sable, cendre lorsqu'ils sont secs)

- Les limaces détestent le contact avec le cuivre. Un tapis anti-limaces contenant du cuivre peut être placé en bordure des parterres ou en couvre sol.
- Piège anti-limace avec levure.
- Il existe maintenant un granulé anti-limaces à base de ferri-phosphate. Ces granulés de teinte verte, sont très efficaces et ne présentent aucune toxicité pour la faune sauvage et les animaux domestiques. Les granulés se désagrègent progressivement avec les pluies et deviennent un élément nutritif pour les plantes.

Vous pouvez encore retrouver une multitude d'astuces sur le site de la Ligue Royale Belge de Protection des Oiseaux : <http://www.protectiondesoiseaux.be>

\*LIGUE ROYALE BELGE DE PROTECTION DES OISEAUX



Le hérisson se nourrit de limaces.







# Un refuge pour les hérissons

PROPOS RECUEILLIS PAR M.BRIOLA



© Jean-François Nollet

*En France, les hérissons ont de fervents défenseurs. Certains leur ont même créé un petit coin de paradis : le "sanctuaire des hérissons". Nous ne pouvions pas rater une initiative pareille !*

**Christian Vallee est originaire des Ardennes, amoureux de la nature, et passionné d'électronique et d'informatique. À l'initiative de ce projet, il a bien voulu répondre à quelques-unes de nos questions.**

« Le sanctuaire a été créé par Anne Burban et Patrick Fingar. Après avoir recueilli un petit hérisson blessé et constaté qu'il y a encore trop peu de structures qui s'occupent des hérissons en France. Ils ont suivi des formations en Angleterre et créé l'association. Celle-ci est financée sur leurs fonds personnels. Le sanctuaire est donc une association qui a pour but de recueillir, de soigner et de protéger les hérissons. Elle a aussi un but d'information du public, afin d'éviter les erreurs comme donner du lait de vache (à proscrire). Elle encourage le public à protéger les hérissons en leur donnant un petit coup de pouce.

Pour ma part, j'avais en projet de créer un site internet sur les hérissons lorsque j'ai rencontré Anne et Patrick en 1999. Depuis, une complicité profitable s'est instaurée et je m'occupe du site, des e-mails et des journées d'information du public lors d'expositions.

Le principal problème a été la formation et la collecte d'informations sur le hérisson. Il n'y a aucune structure spécialisée en France pour les recueillir et les soigner. En terme de compétences particulières pour accueillir les hérissons, il faut avoir un certificat de capacité et bien sûr connaître l'espèce.

Pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans une aventure pareille, je pense qu'il faut tout d'abord aimer les animaux et être passionné, car les soins sont souvent longs et difficiles. Il serait heureux qu'il y ait une structure comme le « sanctuaire » dans chaque département.

Il me semble aussi important d'évoquer le principal problème que rencontre le hérisson : la modification de son environnement et la prédation que lui inflige l'homme. La coupe des haies pour les remembrements, l'usage massif des pesticides et les voitures déciment de très nombreux hérissons. L'espérance de vie du hérisson est passée de 8 ans à 2 ans. Chacun peut, en préservant la nature, contribuer à la sauvegarde des animaux ».

## CHRISTIAN NOUS A ÉGALEMENT FAIT PART DU B.A.BA DE LA PROTECTION DU HÉRISSON :

### Les erreurs à éviter :

Donner du lait de vache, et du pain.  
Laisser un hérisson errer en plein jour (les mouches vont pondre dessus)

### À faire :

Toujours leur mettre de l'eau à disposition.  
Pendant les périodes froides donner des croquettes pour chat.  
Laisser un coin sauvage dans votre jardin et aménager des abris.  
Ne pas mettre le feu aux brindilles, sans regarder dessous s'il n'y a pas un hérisson. (attention également aux tas de bois).  
Mettre le hérisson en lieu sûr si vous en apercevez sur un trottoir ou le bord de la route.

## Une opération :

Devant l'hécatombe des hérissons sur les routes de France, l'équipe du « sanctuaire des hérissons » a décidé d'imiter les actions de nos amis de Suisse. En partenariat avec le centre de soins PRO HÉRISSON, elle a décidé de diffuser à tous les maires des communes qui en font la demande, l'affiche "Puis-je traverser?"



### Contact :

Le Sanctuaire des hérissons  
Anne Burban et Patrick Fingar  
7, rue de la Noye - 80440 FOUENCAMPS  
Tél. 03 20 72 33 26 • vallee@club-internet.fr  
<http://www.herisson.nom.fr>



# Pourquoi adhérer à la FRAPNA en 2005 ?

*Pour que la FRAPNA poursuive son travail  
de défense du patrimoine naturel drômois,  
votre cotisation est une aide indispensable.*

*Dans la Drôme, nous voulons  
avoir une structure fédérative  
de protection de la nature,  
forte et indépendante.*

*Votre adhésion 2005 en sera la base  
financière vitale. Vous pouvez  
soutenir notre action :  
dès aujourd'hui, n'hésitez  
pas à retourner le bulletin  
d'adhésion ci-dessous.  
En faisant ce geste vous  
ferez beaucoup pour  
la nature drômoise.*



#### Adhésion 2005 + abonnement d'un an au courrier des épines drômoises (6 n°)

- adhésion famille : **47 euros**
- adhésion simple (+ 25 ans) : **39 euros**
- adhésion simple (- 25 ans) : **33 euros**

#### Adhésion 2005

- adhésion famille : **26 euros**
- adhésion simple (+ 25 ans) : **18 euros**
- adhésion simple (- 25 ans ou chômeur) : **12 euros**

#### Abonnement

- d'un an au courrier des épines drômoises (6 n°) : **21 euros**
- don (même petit)

Nom - Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Tél. ....

E-mail : .....

Trouvez ci-joint mon règlement de .....

Virement sur CCP Lyon 6 454 26 Y ou chèque libellé à l'ordre de FRAPNA Drôme

Date et Signature :

ED 125



**Si vous êtes adhérent vous trouverez votre carte d'adhésion "tamponnée" en dernière page de couverture**



# Les sorties nature dans la Drôme



## ✦ M A R S

### Dimanche 13

#### “Sur les traces du loup du Vercors”

Sortie à la journée pour adultes, pour partir à la découverte de l'espèce et trouver ses indices de présence.

RDV à 9h. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Dim. 13 et dim. 20

#### “Tête en l'air” cf. page 24

Chaque année, les oiseaux migrateurs passent au-dessus de nos têtes. “Tête en l'air” est le grand rendez-vous à ne pas manquer avec les oiseaux migrateurs. Cette année, nous vous donnons rendez-vous sur les sites: la réserve de Printegarde (Livron, la Voulte), du Belvédère de Pierre-Aiguille (Tain l'Hermitage) et du port de l'Épervière (Valence). Venez nous rejoindre et suivre la migration de milliers d'oiseaux en route vers l'Europe du Nord.

Animation et documentation sur place.

Gratuit.

Renseignements à la FRAPNA Drôme: tél. 04 75 81 12 44;

à la MNE: tél. 04 75 05 30 22

### Vendredi 18

#### “Grand Duc et autres seigneurs de la nuit”

Le monde fascinant des rapaces nocturnes: cris, chants, modes de vie.

RDV à 17h, soirée. Tarif: 6 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Samedi 19 et dimanche 20

#### “Crapauds sur la route: ralentissons!”

L'opération se renouvelle chaque printemps depuis 2003, dans le Vercors. Il s'agit d'installer des filets et des seaux en bordure de route pour éviter l'écrasement des crapauds nombreux sur le secteur. C'est l'occasion de découvrir cette espèce mal-aimée et de participer lors d'un week-end ou d'une journée à une action de protection en faveur de l'environnement en toute convivialité. Vous êtes les bienvenus.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Dimanche 20

#### “Balade guidée à vélo”

VISITE GUIDÉE à vélo avec le concours de Valence Ville d'Art et d'Histoire (VVAH).

RDV à 10h devant le kiosque PEYNET au champ de Mars à Valence pour une balade de 2h environ.

Participation aux frais: individuel 2 €; famille 4 €.

Renseignements à REVV: tél. 04 75 42 88 40 ou à VVAH: tél. 04 75 79 20 86

## ✦ A V R I L

### Dimanche 3

#### “Traces et empreintes dans la forêt de Lente”

En cette fin d'hiver, dans ce lieu reposant qu'est la forêt de Lente, Yves Bertrand, naturaliste bénévole, vous guidera sur les traces d'ongulés, de mustélidés et toute autre empreinte laissée dans la neige ou dans la boue.

Tarif: adhérents: 4 €; non adhérents: 8 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à la FRAPNA Drôme: tél. 04 75 81 12 44

### Samedi 2 et dimanche 3

#### “Les Baronnie du Nord - Plateau Saint Laurent” - immersion nature libre 1/3

Lors d'une nuit en totale communication avec la nature, nous allons tenter de retrouver l'instinct originel de l'animal que nous sommes encore tout en étant ouverts au contact des autres espèces. Trois sorties sont prévues pour suivre l'avancée de la saison au travers de trois milieux naturels. Nous allons remonter de la Méditerranée vers les Alpes par petites vagues d'exemples faune et flore. Ici nous avons, bien entendu, toutes les chances de rencontrer les vautours fauves et peut-être le vautour moine dans une auréole de fleurs d'amandier.

Le rendez-vous le samedi à 14h sur site sera communiqué après inscription (le stage se termine en début d'après midi le dimanche). Attention places limitées (7 personnes).

Prévoir les victuailles tirées du sac, à boire, des vêtements chauds et rustiques, avoir un bon duvet. Ne pas avoir peur du noir et de se savoir un peu perdu. Vous serez en compagnie de Jean-Paul Viéron et de François Morel, naturalistes bénévoles.

Tarif: 25 €.  
Renseignements et inscriptions indispensables à la FRAPNA Drôme: tél. 04 75 81 12 44

### Samedi 9

#### “À la recherche du frisson de l'onde”

Castors, campagnols aquatiques et recherche d'éventuels indices de présence de loutre.

RDV à 18h30, soirée. Tarif: 6 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Dimanche 10

#### “Sur les traces du loup du Vercors”

Sortie à la journée pour adultes, pour partir à la découverte de l'espèce et trouver ses indices de présence.

RDV à 9h. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Dimanche 17

#### “Balade guidée à vélo”

Découverte à vélo d'un circuit vers Châteauneuf-sur-Isère.

RDV à 9h30 devant le kiosque PEYNET au champ de Mars à Valence.

Renseignements à REVV: tél. 04 75 42 88 40

### Dimanche 17 avril 2005.

#### Sortie écoute et enregistrement des chants d'oiseaux

Sortie animée par Pierre Palengat voir page 37 “brèves”

### Mercredi 20 et jeudi 21

#### “Affût et bivouac castor”

Sur les bords de la rivière Drôme, recherche d'indices et observation nocturne et matinale du rongeur.

RDV à 17h. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Samedi 23 et dimanche 24

#### “Valdrôme - La Forêt de La Sarcena et La Duffre” - immersion nature libre

Lors d'une nuit en totale communication avec la nature, nous allons tenter de retrouver l'instinct originel de l'animal que nous sommes encore tout en étant ouverts au contact des autres espèces. Trois sorties sont prévues pour suivre l'avancée de la saison au travers de trois milieux naturels. Nous allons remonter de la Méditerranée vers les Alpes par petites vagues d'exemples faune et flore. Ici nous serons en relation avec la plus méridionale population de Tétrasy Lyre et des Chouettes de Tengmalm nous surprendront.

Le rendez-vous le samedi à 14h sur

site sera communiqué après inscription (le stage se termine en début d'après midi le dimanche).

Attention places limitées (7 personnes).

Prévoir les victuailles tirées du sac, à boire, des vêtements chauds et rustiques, avoir un bon duvet. Ne pas avoir peur du noir et de se savoir un peu perdu. Vous serez en compagnie de Jean-Paul Viéron et de François Morel, naturalistes bénévoles.

Tarif: 25 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à la FRAPNA Drôme: tél. 04 75 81 12 44

### Dimanche 24

#### “À la découverte des salades sauvages du printemps”

Conseils de préparation et reconnaissance des plantes sauvages comestibles. Sortie sur toute la journée.

RDV à 10h. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Dimanche 24

#### “Brico nature”

Sortie à la journée sur le thème de l'arbre, du bois, de l'utilisation de différentes essences. Après une balade à la découverte des arbres, un atelier de fabrication de sifflets et d'appeaux.

RDV à 9h30. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Dimanche 24

#### “Sortie botanique”

Alain Guichard, naturaliste bénévole, vous fera découvrir, tout au long de la journée, la somptueuse diversité des fleurs de montagne au printemps.

Tarif: adhérents: 4 €; non adhérents: 8 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à la FRAPNA Drôme: tél. 04 75 81 12 44

## ✦ M A I

### Jeudi 5 et vendredi 6

#### “Affût et bivouac castor”

Sur les bords de la rivière Drôme, recherche d'indices et observation nocturne et matinale du rongeur.

RDV à 17h. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Samedi 7

#### “Chants d'oiseaux”

Une matinée de découverte dans les vallons sauvages de la vallée du Rhône, en compagnie de Didier Ariagno, naturaliste bénévole.

Nature préservée là où on ne l'attend plus... Chants d'oiseaux...

Cette sortie aura lieu de 8h à 10h.

Tarif: adhérents: 4 €; non adhérents: 8 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à la FRAPNA Drôme: tél. 04 75 81 12 44

### Samedi 7

#### “Sortie nocturne pour observer les chauves-souris”

Partons en famille à la découverte de ces curieux mammifères mal aimés.

RDV à 20h30. Tarif: 6 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Samedi 7

#### “Les plantes et fleurs sauvages: de la cueillette à la dégustation”

Sortie à la journée destinée aux adultes. Le matin, détermination et

Sortie en famille récolte de plantes sauvages comestibles; différentes façons de

les préparer seront expérimentées dans l'après-midi pour ensuite les goûter.

RDV à 9h. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77

### Dimanche 8

#### “Sur les traces du loup du Vercors”

Sortie à la journée pour adultes, pour partir à la découverte de l'espèce et trouver ses indices de présence.

RDV à 9h. Tarif: 11 €.

Renseignements et inscriptions indispensables à Mille-Traces: tél. 04 75 48 13 77



# Collectif Escrinet Col Libre

COLLECTIF DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE PROTECTION DE LA NATURE



ASSOCIATIONS MEMBRES DE FNE 

## ESCRINET 2005

*Je soutiens le Collectif Escrinet Col Libre en 2005.*

*Je suis favorable à la poursuite des comptages  
des oiseaux migrateurs sur le col de l'Escrinet  
et à la lutte contre le braconnage.*

J'envoie un don de soutien de ..... euros par chèque postal ou bancaire

*(un reçu fiscal vous sera envoyé. 60% de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Ex : si vous faites un don de 50€, vous bénéficiez de 30€ de réduction).*

à l'ordre de **CORA ESCRINET**

Nom Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

A retourner à : Collectif Escrinet Col Libre c/o CORA - MRE 32, rue Ste Hélène 69002 Lyon

Pendant la période de migration et de braconnage, des nouvelles régulières seront mis en ligne sur le site [www.cora-asso.com](http://www.cora-asso.com)



## Tee-shirt hérisson

**Bonne nouvelle : un numéro du courrier des Epines Drômoises consacré au hérisson. La FRAPNA Drôme a souhaité faire un Tee-shirt pour marquer l'évènement. En plus de faire un excellent cadeau, il a l'avantage d'être en coton bio (cf. article coton bio). La FRAPNA a également pensé aux dames et demoiselles en optant pour un modèle féminin cintré à porter autrement qu'en chemise de nuit en hiver...**

Pour commander un ou plusieurs t-shirt remplissez le tableau ci-dessous :

Tailles (dans la limite des stocks disponibles)			
Homme	Quantité	Femme	Quantité
S		S	
M		M	
L		L	
XL		XL	
XXL		XXL	



Je commande \_\_\_\_\_ Tee-shirt hérisson à 15 € l'unité.  
+ Frais de port : 1 ou 2 tee-shirt : 4,27 € • 3 ou 4 tee-shirt : 5,63 € • > 4 tee-shirt : nous contacter

Afin d'éviter les frais de port, nous vous invitons, si vous le pouvez, à venir dans nos locaux  
Ci-joint la somme de \_\_\_\_\_ €. Chèque rédigé à l'ordre de la FRAPNA Drôme.

## Jeu-concours : gagnez un Tee-shirt hérisson

(Date limite de participation : vendredi 8 avril 2005)

Répondez aux trois questions ci-dessous, en cochant pour chacune d'entre-elles la bonne réponse, et renvoyez-nous le bulletin dûment rempli. La gagnante ou le gagnant sera tiré(e) au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses\*. Le nom de la ou du gagnant ainsi que les réponses aux questions paraîtront dans le numéro 126 des Epines Drômoises de mai - juin 2005.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Modèle de T-shirt souhaité (sexe et taille) : \_\_\_\_\_

### 1. : Un hérisson réveillé en pleine hibernation :

- est content de vous voir.
- risque de mourir.
- change de domicile et ferme la porte à clé.

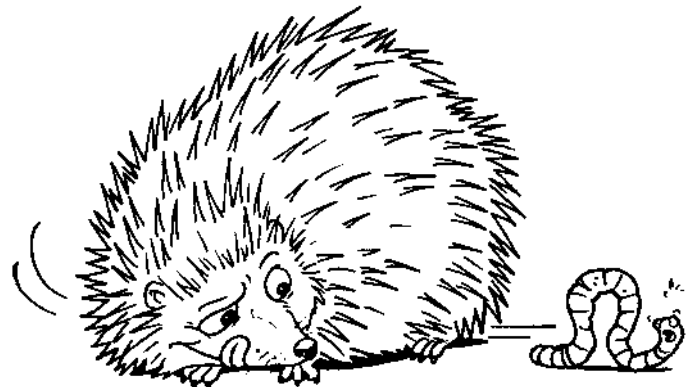
### 2. : Pour maintenir un hérisson en bonne santé, il faut lui donner du lait de vache.

- VRAI
- FAUX ?

### 3. : Combien trouve-t-on d'espèces de hérisson (genre *Erinaceus*) en Europe et en Asie ?

- Aucune.
- Une douzaine.
- Une centaine.

\* Post ! C'est facile... les réponses sont dans le numéro...hi, hi, hi...



Bon de commande et/ou bulletin de réponse à renvoyer à :  
FRAPNA Drôme - 9, rue du Lycée - 26000 Valence

# Le coton

PAR SYLVIE VALENTIN \*

## Le coton est perçu comme une des fibres les plus naturelles au monde. Pourtant sa culture conventionnelle est l'une des plus polluantes.

40 millions de tonnes de coton sont produites chaque année et représentent environ 3 % des surfaces mondiales cultivées. Cette culture à elle seule utilise approximativement 20 % des pesticides agricoles utilisés dans le monde. Les méthodes intensives peuvent provoquer des catastrophes écologiques comme par exemple l'assèchement de la mer d'Aral.

Déjà plus de 20 % du coton cultivé dans le monde est issu de semences transgéniques. Actuellement, 8 pays en autorisent la culture : les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Mexique, l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Indonésie, l'Australie, et peut-être bientôt le Burkina Faso ou d'autres pays d'Afrique très convoités par les Américains. En Chine, 50 % des cultures de coton sont OGM, aux États-Unis 70 %... En Inde, 3<sup>e</sup> producteur de coton, les cultures OGM autorisées début 2002 devaient, selon des experts, propulser l'Inde au 1<sup>er</sup> rang mondial devant la Chine et les États-Unis, mais il semble que l'Inde a aujourd'hui baissé sa consommation de semences OGM qui ont ruiné au préalable de nombreux paysans (un excellent reportage sur ce sujet expliqué par Vandana Shiva a été diffusé sur Arte en mars 2004, dans la série « Un monde à vendre »...)

Une fois récoltées, les fibres subissent une longue série de traitements chimiques : mercerisages (actions mécaniques et chimiques conjuguées qui donnent aux fils de coton un aspect lisse et brillant), rétrécissements chimiques, blanchiments au chlore... Bien souvent comme en Inde, les eaux usées sont déversées sans retraitement dans l'environnement. L'industrie textile du coton consomme donc énormément de pesticides et de produits de synthèse ayant un effet négatif sur notre environnement et notre santé : pollution des sols, de l'air, de l'eau... C'est pourquoi nous vous invitons à soutenir le développement du coton bio sans OGM.

L'agriculture biologique utilise des méthodes permettant une culture rentable sans recours aux engrais chimiques, ni aux pesticides, ni aux OGM, associant d'autres cultures pour lutter contre les parasites. Après récolte, lors de la transformation du coton, ne sont utilisés que des produits doux et biodégradables, sans teintures avec métaux lourds. Le rétrécissement mécanique des tissus par la vapeur est pratiqué par certains fabricants.

Attention, des désignations comme "coton naturel", "coton non traité", "coton cueilli à la main", "coton écologique", "coton vert", "coton brun" ou encore, "coton non blanchi", ne ga-

rantissent pas une production issue de l'agriculture biologique. Ne pas confondre le coton sauvage d'origine sud-américaine naturellement brun ou vert, avec le coton coloré transgénique mis au point aux États-Unis.

Les organismes d'inspections reconnus au niveau international comme SKAL ou IMO, certifient la production biologique ou bio dynamique des fibres et délivrent après contrôles des labels comme : "EKO", "BIORE", "DEMETER", "BEST" ou "BETTER", garantissant que les textiles ont été produits selon des processus non polluants avec au minimum 95 à 100 % de fibres biologiques, sans semences génétiquement modifiées. Certains cahiers des charges apportent une garantie sociale sur la chaîne de production ou de fabrication (salariés âgés au minimum de 14 ans, salaire minimum, temps de travail décent, sans discrimination raciale ou sexuelle, congés maladie et maternité...) et certains fabricants s'inscrivent sur la plateforme du commerce équitable. ■

\* C'EST COTON !

### Quelques sources d'informations :

- [www.cestcoton.com](http://www.cestcoton.com)
- *Inf'OGM, ATTAC 45,*
- *Organic cotton/Éditions anglaises : The pesticides Trust*
- *Laine et coton sur le fil de la bio /Revue Nature et Progrès n° 148*
- *Les poisons du tiers-monde /Éditions La Découverte*
- *Le vêtement écologique - Édition Terre Vivante*

## Idées fausses :

les cultures OGM n'excluent pas l'utilisation de pesticides et ne permettent pas toujours une meilleure rentabilité pour les paysans (les semences OGM sont très chères et sont loin d'être de qualité), elles apportent surtout une menace de plus pour la biodiversité. Pour en savoir plus, visitez le site [www.infogm.org](http://www.infogm.org) et consultez tout particulièrement leur bulletin n° 40 (mars 2003) intitulé : "Des États-Unis à l'Inde, le coton transgénique tisse sa toile."



© IDEO

## C'EST COTON !



**C'est coton !**

[www.cestcoton.com](http://www.cestcoton.com)  
370 route de Rousset  
13710 - FUVEAU  
Tel/Fax : 04 42 12 38 99  
[cestcoton@free.fr](mailto:cestcoton@free.fr)

Pour habiller toute la famille et la maison de la tête aux pieds. Prêt à porter, tissu au mètre. Fibres naturelles non traitées, issues de l'agriculture biologique certifiée.



# Tête en l'air 2005

*Tous aux jumelles, pour les deux grandes journées d'observation de la migration les dimanches 13 et 20 mars 2005.*

**Pour cette dixième édition de "Tête en l'Air",** cinq sites répartis en région Rhône-Alpes, dans l'axe du Rhône, fonctionneront en simultané : la réserve de Printegarde entre Livron (Drôme) et La Voulte (Ardèche), le port de l'Épervière à Valence, le belvédère de Pierre-Aiguille près de Tain l'Hermitage, la base de loisirs de Motz près de Seyssel, entre Savoie et Haute-Savoie, et le site de Guidou (Haute-Savoie), au bord du Lac Léman.

**Comme les années précédentes,** ces deux journées seront entièrement consacrées à l'accueil du public, du lever au coucher du soleil : les organisateurs seront présents sur chaque site pour donner des conseils, prêter du matériel d'observation (jumelles, longues-vues), aider à identifier

les oiseaux, donner des renseignements sur la migration, l'ornithologie, sur l'opération et le programme, etc. L'ambiance est sympathique et les observations sont au rendez-vous ! En semaine, les élèves du primaire seront accueillis à travers une sortie de terrain pour profiter à leur tour de la magie de la migration et réaliser leurs observations. Tête en l'Air, c'est aussi un important travail de suivi scientifique. Cette année, le CORA Drôme assurera un suivi des flux migratoires. Ainsi, pendant le mois de mars, des milliers d'oiseaux migrateurs seront recensés.

**Grâce à un collectif d'organisation, au financement des collectivités locales et à différents partenaires, cet événement est accessible gratuite-**

**ment pour le public : amoureux de la nature, ornithologues en herbe ou simples promeneurs. Venez nombreux !**

#### **Collectif d'organisation 2005 :**

- Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA),
- Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA),
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Haute Savoie),
- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays de Seyssel.
- Coordination régionale : Union Régionale des CPIE (URCPIE)



© Maxime Briola



© Jean-Jacques Peyrand

## **Tête en l'Air dans la Drôme, trois lieux de rendez-vous :**

● **La réserve de Printegarde,** au confluent de la Drôme et du Rhône : accueil le dimanche 13 mars 2005, de 9 à 18h. Sur les communes de Livron-sur-Drôme et de la Voulte. Observation de la migration depuis les digues du Rhône et des nombreux oiseaux qui stationnent ou se reproduisent sur place : grèbes huppés, hérons cendrés, canards, etc.

Accès fléché à partir du pont de La Voulte (07).

-> Renseignements : FRAPNA Drôme - Tél. 04 75 81 12 44

E-Mail : [frapna-drome@frapna.org](mailto:frapna-drome@frapna.org)

● **Le port de l'Épervière à Valence :** Accueil le dimanche 20 mars 2005, de 9 à 18h.

-> Renseignements : FRAPNA Drôme - Tél. 04 75 81 12 44

E-Mail : [frapna-drome@frapna.org](mailto:frapna-drome@frapna.org)

● **Le belvédère de Pierre-Aiguille :** accueil le dimanche 13 mars 2005, de 9 à 18h. Très beau cadre pour observer les oiseaux migrateurs qui remontent sur le Rhône, entre la colline de l'Hermitage et les coteaux ardéchois. Accueil derrière la chapelle de l'Hermitage, sur le rocher de Pierre-Aiguille, de 9 à 18 heures (Accès fléché depuis Tain l'Hermitage, Tournon, Crozes-Hermitage).

-> Renseignements : CORA Drôme - Tél. 04 75 05 14 79

E-Mail : [cora26@9business.fr](mailto:cora26@9business.fr)

# La migration pré-nuptiale à Pierre-Aiguille (Tain l'Hermitage 26) synthèse 2004

PAR OLIVIER MAIGRE

## Tableau des espèces migratrices observées sur le site

Ce tableau comprend toutes les espèces observées en migration. Ce tableau est composé de six colonnes. La première colonne contient le nom des espèces. Les deuxième et troisième colon-

nes sont consacrées aux premières et dernières dates d'observation. Les quatrième et cinquième colonnes concernent respectivement la date du pic et l'effectif du pic. La sixième colonne donne l'effectif total.

ESPECES	PREMIERE DATE	DERNIERE DATE	DATE DU PIC	EFFECTIF DU PIC	TOTAL
Grand cormoran	15-févr	15-avr	21-mars	1310	11773
Héron garde bœufs	10-mars	12-avr	#	#	6
Aigrette garzette	20-mars	15-avr	#	#	5
Grande aigrette	21-févr	13-mars	#	#	4
Héron cendré	18-févr	15-avr	21-mars	29	105
Héron pourpré	4-avr	14-avr	9-avr	11	15
Cigogne noire	9-mars	14-avr	3-avr	3	15
Cigogne blanche	20-févr	13-avr	5-mars	84	252
Canard siffleur	31-mars	31-mars	#	#	22
Canard pilet	6-mars	9-mars	#	#	13
Canard souchet	21-mars	6-avr	6-avr	52	68
Sarcelle d'été	27-mars	27-mars	#	#	8
Milan noir	1-mars	15-avr	3-avr	477	3424
Milan royal	15-févr	15-avr	9-mars	31	169
Circaète Jean-le-blanc	7-mars	14-avr	10-mars	7	29
Busard des roseaux	7-mars	14-avr	3-avr	163	427
Busard Saint-Martin	4-mars	14-avr	#	#	49
Busard cendré	3-avr	15-avr	#	#	5
Autour des palombes	1-mars	29-mars	#	#	2
Epervier d'Europe	19-févr	15-avr	28-mars	75	681
Buse variable	15-févr	15-avr	9-mars	220	2469
Balbusard pêcheur	8-mars	14-avr	26-mars	13	108
Faucon crécerelle	23-févr	14-avr	3-avr	50	287
Faucon émerillon	26-févr	13-avr	#	#	4
Faucon hobereau	3-avr	15-avr	13-avr	9	26
Courlis cendré	7-mars	7-mars	#	#	1
Chevalier combattant	23-mars	23-mars	#	#	1
Mouette rieuse	15-févr	15-avr	14-mars	5045	19378
Goéland cendré	23-févr	23-févr	#	#	2
Goéland brun	23-févr	15-avr	14-mars	133	603
Goéland leucopnée	18-févr	15-avr	19-mars	17	112
Pigeon colombin	15-févr	3-avr	19-mars	17	55
Pigeon ramier	15-févr	6-avr	21-mars	893	3175
Coucou gris	1-avr	4-avr	#	#	3

ESPECES	PREMIERE DATE	DERNIERE DATE	DATE DU PIC	EFFECTIF DU PIC	TOTAL
Martinet noir	1-avr	13-avr	9-avr	80	116
Martinet à ventre blanc	7-mars	12-avr	5-avr	98	157
Alouette lulu	15-févr	14-mars	15-févr	23	66
Alouette des champs	16-févr	21-mars	21-mars	105	195
Hirondelle de rivage	15-mars	12-avr	5-avr	38	65
Hirondelle de rochers	3-mars	15-avr	15-mars	17	60
Hirondelle rustique	11-mars	15-avr	3-avr	161	428
Hirondelle de fenêtre	7-mars	15-avr	12-avr	125	315
Pipit des arbres	3-avr	15-avr	#	#	9
Pipit farlouse	24-févr	14-avr	#	#	90
Bergeronnette printanière	3-avr	13-avr	#	#	4
Bergeronnette des ruisseaux	1-mars	28-mars	#	#	11
Bergeronnette grise	24-févr	4-avr	21-mars	16	66
Merle noir	10-mars	10-mars	#	#	4
Merle à plastron	17-mars	21-mars	#	#	2
Grive litorne	15-mars	15-mars	#	#	2
Grive musicienne	15-févr	23-mars	8-mars	8	37
Grive mauvis	10-mars	15-mars	10-mars	8	13
Grive draine	16-févr	23-mars	10-mars	27	62
Mésange charbonnière	7-mars	15-mars	#	#	10
Mésange bleue	15-mars	17-mars	16-mars	6	10
Tichodrome échelette	12-avr	12-avr	#	#	2
Grand corbeau	19-mars	14-avr	#	#	76
Etourneau sansonnet	5-mars	11-mars	5-mars	58	89
Pinson des arbres	20-févr	15-avr	14-mars	201	1594
Pinson du Nord	2-mars	25-mars	#	#	3
Serin cini	3-mars	15-avr	#	#	32
Verdier d'Europe	28-févr	15-avr	#	#	18
Chardonneret élégant	5-mars	15-avr	15-mars	33	56
Tarin des aulnes	4-mars	4-mars	#	#	2
Linotte mélodieuse	29-févr	13-avr	3-avr	21	115
Grosbec casse-noyaux	7-mars	3-avr	#	#	6
Bruant jaune	5-mars	5-mars	#	#	1
Bruant des roseaux	25-févr	15-mars	#	#	2
Bruant proyer	12-avr	13-avr	#	#	3

## Conclusion

Les températures fraîches du début de saison n'ont pas freiné la progression des buses variables, alors qu'au contraire un important retour de mouettes pourrait s'expliquer ainsi. La faible importance du nombre de passereaux comptabilisés peut être due à un faible ensoleillement sur la période. En effet par vent de nord ceux-ci passent sur fond de Rhône. La présence du soleil le matin permet une détection plus facile alors que les cris sont inaudibles. La journée du 21 mars correspond à de nombreux pics. Certains sont non représentatifs par leur nombre. La forte visibilité et la présence de nombreux observateurs ont sans doute contribué à une meilleure détection. Fin mars début avril de mauvaises conditions météorologiques ont contribué au blocage de nombreuses espèces, ce qui a entraîné des sursauts dans la phénologie. L'opération « Tête en l'air » est un formidable outil d'initiation au phénomène de la migration. La présence d'observateurs sur le site de Pierre-Aiguille permet, en plus de l'aspect « suivi

scientifique » de créer une dynamique auprès d'un public jeune et moins jeune. Cette dynamique s'exprime par la venue de ce public dès qu'il en a la possibilité. La curiosité que celui-ci porte pour l'évolution de la migration ne peut être comblée autrement que par une formule prenant en compte le suivi et laissant la possibilité pour le ou les permanents de se détacher à « l'animation ». Les résultats obtenus sur une période de deux mois démontrent l'importance du site pour de nombreuses espèces. Les dates retenues cette année pour le suivi correspondent à des dates clés et sont les dates minimum envisageables pour un suivi phénologique sérieux.

Toutes ces informations sont extraites d'Act-Nat, la revue des adhérents du CORA Drôme. Pour la recevoir adhérez au CORA Drôme.



CORA Drôme M.N.E.  
3, côte des chapeliers  
26100 Romans-sur-Isère  
Tél. 04 75 05 14 79  
Fax: 04 75 02 99 41  
E-mail: cora26@9business.fr  
Site web: www.cora-asso.com





# Fête de l'oiseau du printemps 2005 : Col de l'Escrinet (07)

PAR ROLAND DALLARD

Dans le cadre de la Fête de la Migration organisée cette année 2005 sur une grande partie du sud-est de la France au mois de mars, le CORA Ardèche accueille tous les ornithologues sur le Col de l'Escrinet le 20 mars, Dimanche des Rameaux, jour du printemps.

## Cette journée à l'Escrinet a 3 objectifs :

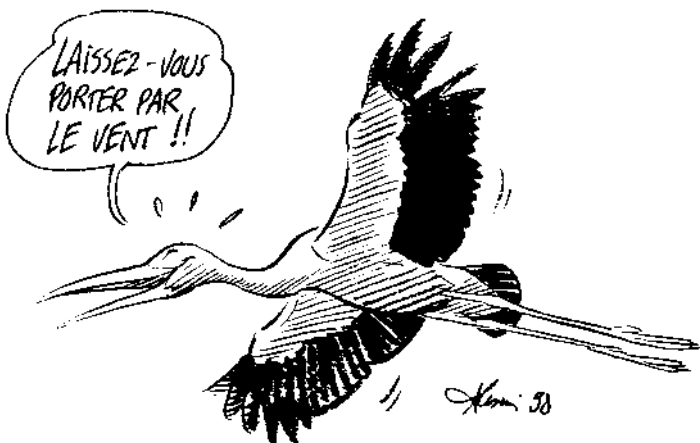
**Découverte et émerveillement :** faire découvrir un site particulièrement propice à l'observation des oiseaux en migration. Dans certaines conditions aérologiques les migrateurs passent au ras du sol à proximité des observateurs, les rapaces repérés dans le fond de la vallée peuvent être suivis longuement avant de déboucher si près des têtes que les jumelles deviennent alors inutiles.

**Militantisme :** ce col particulièrement utilisé par les pigeons colombrins et ramiers a fait naître depuis l'avènement de l'automobile une tradition de chasse qui maintenant officiellement interdite, s'est transformée en braconnage toléré. Il ne s'agit pas d'organiser une manifestation anti-excès chasse qui serait qualifiée de provocation par beaucoup d'acteurs locaux, mais par notre présence nombreuse, de montrer aux braconniers et surtout aux pouvoirs publics, que l'avifaune sauvage n'appartient à personne et qu'il est possible de profiter du spectacle qu'elle nous offre sans vouloir se l'approprier en la détruisant. Un message de paix pour que la loi enfin s'applique.

**Convivialité :** L'Escrinet étant situé au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et de la Châtaigneraie, le CORA Ardèche vous invite à un grand pot de l'amitié avec dégustation de produits du terroir : jus de fruits de variétés cévenoles, Picodons, saucissons ardéchois, châtaignes grillées...

Pour ceux qui ne connaissent pas, ce col se trouve sur la RN 104 entre les villes d'Aubenas et de Privas à environ 1h30 d'Alès ou 30 minutes de la sortie d'autoroute de Loriol. Les ornithologues locaux vous accueillent à toute heure sur le petit mamelon au centre du col, sur un terrain privé appartenant à la Fondation Weber. À l'altitude de 787 m, le Col de l'Escrinet est un des points bas d'une chaîne qui relie les hauts plateaux proches du Gerbier-de-Jonc à la vallée du Rhône en passant par le plateau basaltique du Coiron. Il a la particularité d'être très encaissé mais aussi de déboucher au sud sur une large vallée ouverte sur la Basse Ardèche. Cette vallée orientée sud-ouest / nord-est, soit dans le sens de la migration printanière constitue un entonnoir qui concentre les migrateurs. Les jours de fort vent du Nord, les oiseaux montent du fond de la vallée et débouchent précisément sur le col. Ce sont alors des rubans multicolores de pinsons, chardonnerets, linottes, tarins, bergeronnettes au ras du sol. (Plus de 130 000 pinsons les 10 et 11 mars 2004). C'est aussi un haut lieu pour l'observation des rapaces (850 rapaces les 3 et 4 avril 2004). milans, buses, busards, faucons, éperviers, circaète, balbuzard, vautours fauves et moines passent en nombre par ce col, sans oublier sa majesté l'aigle royal. La date du 20 mars correspond à une période de forte diversité des espèces observées.

La migration sur les cols ardéchois fait l'objet d'un suivi depuis 1982, avec une grande interruption dans les années 1990 à cause de la pression cynégéto-politique. Les suivis ont repris en 2002. La location d'un gîte à proximité permet aux permanents d'organiser un camp d'observation, du 21 février au 15 avril 2005. Cette journée d'accueil destinée à faire connaître l'intérêt ornithologique du lieu et son intérêt stratégique par rapport au respect des lois sur les oiseaux migrateurs, devrait si les vents sont avec nous, vous donner envie d'y retourner et ainsi soutenir le moral des permanents les autres week-ends de printemps, ou encore mieux si c'est





Observation de la migration au col de l'Escrinet

possible en semaine. Élargir les suivis de la migration et du braconnage aux autres cols de la chaîne est aussi un objectif à atteindre si les naturalistes arrivaient à se mobiliser pour cette cause qui me paraît prioritaire en cette période de l'année. La tolérance de ce braconnage constitue un précédent auquel se réfèrent les demandes de prolongation des tirs du pigeon ramier ou de l'étourneau en mars dans les départements voisins. Si on obtenait la fin de cette pratique en Ardèche, tout le sud-est en bénéficierait.

*Pour soutenir le Collectif Escrinet Col Libre*

*Rendez-vous en page 22...*

*Rendez-vous  
au col de l'Escrinet  
le dimanche  
20 mars 2005*

# Pigeon et faucon :

## le « droit de vivre » remis en question par « le droit de s'amuser »

PAR SERGE BOUCHERE

Je suis passionné par le pigeon voyageur depuis l'enfance sans qu'aucune personne ne m'y ait initié dans mon entourage. Je n'ai pu ouvrir mon premier colombier qu'à l'âge de trente ans dans les Préalpes drômoises où j'habite. Quel qu'ait été l'attrait profond qui m'a poussé vers cette espèce, j'éprouve le même sentiment face à la perfection de vol de ses prédateurs naturels : faucon pèlerin, autour, etc. Je n'ai jamais pensé que la colombophilie, ce loisir que l'on voudrait appeler sport, ait une quelconque justification morale. Mon amour du pigeon est une chose étrange et belle, les moyens utilisés pour son retour rapide au colombier sont moins glorieux, tous les transports induits carrément indécents, les distances à parcourir et les risques encourus par nos chers protégés simplement honteux. La seule chose qui mérite des lauriers dans ce jeu c'est cette volonté du pigeon pour retrouver son foyer. Chacun sent cela à un degré plus ou moins fort mais le plaisir personnel, l'attrait financier ou honorifique dépassent les scrupules. C'est humain.

Mais voilà qu'avec cette passion du pigeon, on serait prêt à éliminer ou mettre en danger un prédateur qui a, lui, toutes les bonnes raisons de jouer son rôle dans son environnement et qui, de par la sélection naturelle est lui-même parfait. Ces rapaces ont tous subi de fortes baisses d'effectifs autour des années soixante et même s'ils sont localement redevenus communs, c'est grâce aux efforts d'autres passionnés, comme nous, et cela ne reflète pas la situation générale.

J'habite une région où les rapaces ne manquent pas et honnêtement, je ne perds que peu de pigeons adultes. Seules les premières semaines de vol sont déterminantes pour les jeunes, car le pigeon apprend les comportements de survie par l'expérience et au contact de ses congénères. On voudrait nous faire croire, suivant des théories

dépassées, que les rapaces sont nuisibles et ont moins le droit d'exister sur leur territoire que des pigeons dont le rôle est d'occuper nos loisirs. Avec des raisonnements de ce type, tous les prédateurs du monde peuvent partir dans l'encyclopédie des souvenirs. Même si un pigeon prend de la valeur marchande après de bons résultats en course, même si on y est très attaché, aucune raison ne me fera croire que cela justifierait l'élimination de prédateurs (pour eux il a une valeur alimentaire et c'est plutôt plus honorable). Il faut savoir s'incliner ou s'adapter face aux conditions de la nature lorsqu'on lâche un pigeon à plusieurs centaines de kilomètres de son colombier et qu'on le perd. C'est la règle du jeu. De même qu'il faut optimiser les chances de survie autour du colombier. Les pigeons craignent surtout leurs prédateurs, dans des situations qui les rendent particulièrement vulnérables et qui sont le résultat des conditions d'élevage et de jeu :

1. Les colombiers sont souvent très proches du sol et entourés de maisons, d'arbres... au contraire des pigeonniers traditionnels et des conditions naturellement choisies par les bisets sauvages. Cela rend les décollages lents et risqués car ascendants et sans visibilité (sur la planche d'envol, le pigeon a toujours un coup d'œil prudent sur les alentours, et au besoin, il rentre à l'abri).
2. Les entraînements des pigeons isolés les rendent faciles à attaquer (le salut pour le pigeon, c'est le groupe homogène et synchronisé)
3. Les courses qui épuisent les pigeons par la distance ou la fréquence leur retirent toute chance lors d'une attaque de fin de parcours ou par vent contraire.

Il n'est bien sûr pas évident d'installer un colombier idéalement, pour permettre aux pigeons de se protéger par la prudence et l'intelligence de l'expérience acquise.

Alors modifier son environnement pour ne pas changer des habitudes irréflechies en éliminant les gêneurs plutôt que de s'y adapter, révèle bien l'attitude de l'être humain sur cette planète, et c'est un problème crucialement d'actualité. C'est pourquoi j'ai voulu apporter une voix discordante à ce qui pourrait être la pensée unique et politiquement correcte du colombophile lambda. Il faut d'ailleurs peut-être relativiser l'impact général des prédateurs sur nos voyageurs : les plus grandes pertes sont dues au sévère tri du... « Panier » et à la main de l'éleveur, et ça ne semble pas nous poser de problèmes de conscience.

À Montauban-Sur-Ouvèze (Drôme), suite à l'article « Rapaces : on avance... » publié page 44 du Bulletin national de la Fédération colombophile Française de mars 2004 (N° 112)





## Un faucon pèlerin tué en Isère

Une femelle de faucon pèlerin blessée par plomb à l'aile a été trouvée le 10 janvier sur la commune de Varcès Allières et Risset. L'oiseau, apporté au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Rochasson, n'a pas survécu à ses blessures. Le faucon pèlerin est une espèce protégée par le droit français. La destruction par fusil est une infraction à la loi et le CORA Isère va porter plainte auprès du procureur pour le tir de cet oiseau sur la commune de Varcès. Le faucon pèlerin est une espèce considérée comme rare sur la « Liste rouge des oiseaux menacés et à surveiller en France » et dans le département de l'Isère. Depuis plus de trente ans, le CORA Isère réalise le suivi de cette espèce. En 2004, une cinquantaine de couples ont été recensés et suivis pendant toute la période de reproduction dans notre département. 70 jeunes ont été comptés au moment de leur envol. L'équivalent de 200 journées de travail sur l'année a été consacré par des bénévoles de l'association à ce travail. Un seul coup de fusil compromet peut-être la prochaine nidification du couple qui niche dans le secteur de Varcès. Cette destruction qu'elle soit volontaire ou le fruit de l'ignorance, est un acte imbécile et relève du vandalisme au même titre que détruire

une œuvre d'art. Malheureusement le cas de ce faucon pèlerin n'est pas isolé. Nous assistons à une recrudescence des tirs de rapaces sur l'ensemble du territoire français, bien qu'ils soient tous protégés. La liste est longue et pour n'en citer que quelques-uns : 5 milans royaux, un circaète Jean-le-blanc, des buses et des éperviers, mais aussi des grues et hérons cendrés.

Contact presse : Marie-Paule de Thiersant

04 76 51 78 03 et 06 77 05 72 64

N.D.L.R. Dans la Drôme la population du faucon pèlerin est estimée entre 30 et 50 couples nicheurs (communication de S. Blache).



# Le Murin d'Alcathoe

*(Myotis alcathoe) découvert dans le Royans*

PAR STÉPHANE VINCENT\*

Le 13 août 2004, lors d'une soirée d'inventaire chauves-souris en compagnie de Jean-Baptiste Bonin, nous avons eu l'heureuse surprise de capturer dans nos filets un animal bien singulier. Un chiroptère (comme les scientifiques les appellent) de toute petite taille est venu s'embrancher dans notre piège tendu au-dessus de la Ver-naison. Les pipistrelles, les murins de Daubenton, nous en avons vus des dizaines, mais cette bestiole-là ne ressemblait à aucune autre. Après un examen précis et minutieux de l'animal, nous arrivions à la conclusion... qu'il ne nous restait plus qu'à déboucher une bouteille! La découverte d'une nouvelle espèce pour le département de la Drôme, ça s'arrose! Le murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*) vient ainsi compléter la liste des mammifères du département et porte le nombre d'espèces de chauves-souris connues à 27 (sur les 33 françaises).

## PETIT RAPPEL DES FAITS POUR LES NON-EXPERTS EN CHIROPTÉROLOGIE (SCIENCE QUI ÉTUDIE LES CHAUVES-SOURIS) :

En juillet 1996, des chauves-souris étaient capturées en Haute-Loire en bordure du Cantal. Parmi elles, trois femelles allaitantes du genre *Myotis* ne correspondaient à aucune espèce décrite, notamment en raison de leur petite taille. En quelques mots, « ce qui surprend chez cette espèce, c'est sa petite taille, sa face plutôt claire et son museau velu ». Faute de pouvoir le « mettre dans une case », nos collègues auvergnats baptisaient ce murin « le cantalou ».

En 2001, avec l'aide de Manuel RUEDI (Muséum d'Histoire Naturelle de Genève), une étude génétique (élaborée en 1999 par le groupe chiroptères de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères de cette chauve-souris) a pu être mise en

œuvre et des biopsies (prélèvement d'un morceau de tissu) réalisées en Charente-Maritime ont été analysées. Le 28 février 2002, les résultats des analyses génétiques tombaient et la découverte était de taille : le murin « cantalou » s'avérait être *Myotis alcathoe* (espèce nouvellement décrite par Helversen et al., 2001 comme un petit murin présent en Hongrie et en Grèce) ou *murin d'Alcathoe* (Ruedi et al., 2002) !

Entre hongrois et français, cantalou et vertacomicorien, ce petit murin nous fait perdre notre latin ! En l'an 2004, il est encore possible de faire des découvertes comme celle-ci. La nature est généreuse et nous montre que sans aller en Amazonie, tout près de chez nous, il est encore possible de découvrir de nouvelles espèces. Pensez-y et maintenez vos maisons accueillantes pour ces petits mammifères qui peuvent s'installer dans vos greniers, derrière vos volets ou

sous vos tuiles. Qui sait, peut-être que c'est chez vous que dans quelques années on découvrira la 28<sup>e</sup> espèce du département ?

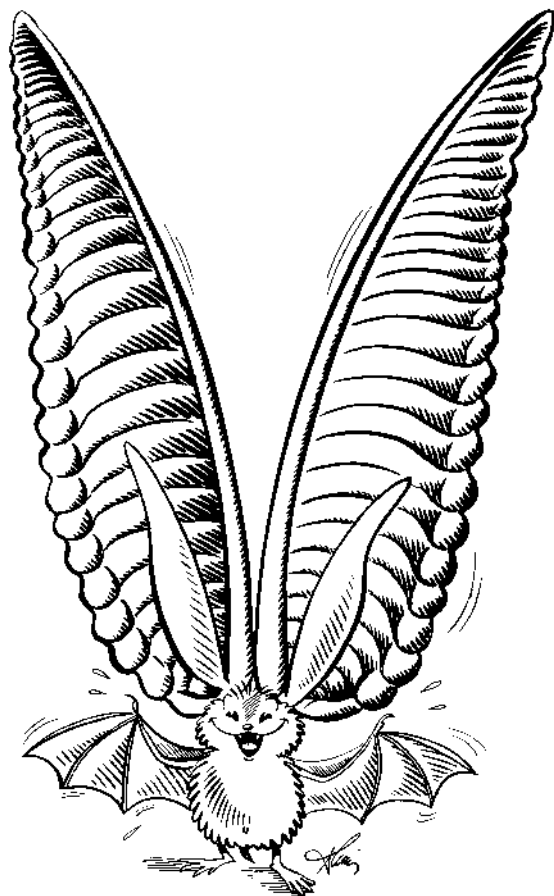
\*Chiroptérologue au CORA

26

Coordinateur régional du GCRA



Le murin d'Alcathoe est la 27<sup>e</sup> espèce de chauve-souris découverte dans la Drôme.



## Rencontre annuelle des membres du Groupe Chiroptères Rhône-Alpes

à Gigors et Lozeron les 11  
& 12 septembre 2004

Cette année c'est le département de la Drôme qui avait été choisi pour organiser les rencontres régionales des chiroptérologues rhonalpins. Le Groupe chiroptères Rhône-Alpes (groupe thématique du CORA région) rassemble toutes les personnes de la région participant de près ou de loin aux activités d'étude et de protection des chauves-souris. Chaque année, un week-end est consacré à la restitution, au partage et à la définition des actions régionales en faveur des Chiroptères. 18 personnes, représentant l'ensemble des départements de la région, ont participé à cet agréable séjour de travail. Les thèmes abordés ont été divers et nombreux. Parmi eux nous pourrions retenir les projets de réalisation d'une liste rouge des chauves-souris de la région et d'un inventaire des sites d'intérêt régional.

Le travail intellectuel a été ponctué d'inventaires de terrain dans la vallée de la Gervanne, ainsi que par la visite le dimanche après-midi de 2 grottes retenues au titre du réseau Natura 2000. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à Michel et Corinne Monnier pour leur accueil chaleureux au gîte de Charousse.



## Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes CORA / Groupe Chiroptères RA

Le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes du Centre Ornithologique Rhône-Alpes a publié l'atlas de répartition des chauves-souris de la région. Cet ouvrage de référence fait état, département par département, de la distribution (été/hiver) des 28 espèces présentes, de leur statut, des gîtes qu'elles fréquentent etc.

Cet ouvrage collectif est disponible au CORA Drôme pour la somme de 12,65 € (frais de port compris). Si vous voulez en savoir plus sur ces fascinants mammifères, adressez-nous votre commande sur papier libre en précisant le nombre d'exemplaire(s) désiré(s).

CORA Drôme - MNE, 3 côtes des Chapeliers - 26100 Romans/Isère



# **l'agriculture raisonnée démasquée :** *l'association FARRE, a vu son agrément de protection de la nature annulé.*

**Trois associations écologistes (ENVIRONNEMENT 56, MANCHE NATURE et ALLIER NATURE) viennent d'obtenir l'annulation de l'agrément de protection de l'environnement délivré le 5 février 2003 par la Ministre de l'écologie et du développement durable Roselyne Bachelot à l'association nationale FARRE « Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement ».**



**L**e Tribunal administratif de Paris a jugé que le FARRE ne menait pas d'activité principale dans le domaine de la protection de l'environnement. Il était en effet inacceptable que FARRE puisse se prévaloir d'une image écologique, purement publicitaire, et maquiller sous une apparence d'honorabilité une agriculture productiviste et chimique : utilisation des pesticides, absence de critique du Gaucho et du Régent, non application du principe pollueur-payeur, non remise en cause des O.G.M., développement des élevages porcins sur caillebotis, cultures céréalières massives, etc.

Ce jugement condamne donc indirectement le concept d'« agriculture raisonnée », création de l'industrie des pesticides, qui vise à déconsidérer l'agriculture biologique (1) et à tromper le consommateur en lui faisant croire que les produits de l'agriculture raisonnée sont bons pour l'environnement et pour la santé publique. L'agrément de protection de l'environnement est au contraire la reconnaissance d'un engagement sérieux et désintéressé au service exclusif de l'environnement. L'annulation de l'agrément délivré à FARRE marque ainsi la dénonciation d'un groupement interprofessionnel hétéroclite, composé de représentants de la FNSEA et de chambres d'agriculture, de distributeurs et d'industriels spécialisés dans les pesticides, dont l'objectif est de vendre leurs produits et leurs techniques avec ce qu'ils n'ont pas : un attachement premier à la protection de l'environnement et à la défense de l'intérêt général ainsi qu'une dimension bénévole et indépendante.

(1) Depuis sa création la FRAPNA soutient l'agriculture biologique.

**Contacts presse :**

**Environnement 56 : 06 89 25 38 21**

**Manche Nature : 02 33 46 04 92**

**Allier Nature : 04 70 34 69 69**

*Le Conseil d'administration et le Comité exécutif de FARRE sont composés de responsables de l'industrie agrochimique et agroalimentaire (UIPP – Union des industries de la protection des plantes, Union in Vivo, ANIA – Association nationale des industries agroalimentaires, GNIS – Groupement national interprofessionnel des semences et plants, UNIFA – Union des industries de la fertilisation, Profertil...), de membres de chambres d'agriculture et du syndicalisme majoritaire (FNSEA – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et CNJA – Centre national des jeunes agriculteurs).*

*Les locaux de l'UIPP ont hébergé FARRE de mars 1973 à janvier 1998. L'UIPP continue à financer FARRE à hauteur de 42 % de son budget. Voir la liste des membres du FARRE, de son conseil d'administration et de son comité exécutif sur [www.farre.org](http://www.farre.org)*

# Protection de la nature :

## *Bonnet d'âne pour la France, au dernier rang de l'Europe des quinze*

PAR ROGER MATHIEU

*Terrible camouflet pour la France : 10 jours avant la conférence internationale sur la biodiversité qui s'est tenue du 24 au 28 janvier à l'Unesco sous l'égide de Jacques Chirac, la Commission européenne a épinglé Paris pour ses carences en matière de protection de la nature.*

*Le nouveau commissaire à l'Environnement, Stavros Dimas, n'y va pas par quatre chemins : « En n'appliquant pas correctement la législation européenne sur l'environnement, la France nuit aux efforts déployés pour préserver la faune et la flore d'Europe et sape les actions en faveur d'une meilleure gestion des risques pour l'environnement et la santé humaine », ...*

**... Le bonnet d'âne de la France... Pour faire plaisir aux lobbies ruraux. Il fallait bien que ça arrive un jour.** Depuis une dizaine d'années une majorité d'élus de la République et les gouvernements successifs (1), sous la pression des puissants lobbies ruraux (chasseurs, agriculteurs, éleveurs et forestiers qui consomment des sommes colossales en aides publiques nationales et européennes — dont la majeure partie du budget de l'Union européenne...) ont tout tenté pour torpiller la protection de la nature et dans le même temps gêner au maximum ceux qui, précisément dans le monde rural, réclamaient une réorientation des aides agricoles et un soutien matériel et financier dans le sens d'une production de qualité durable et respectueuse des grands équilibres écologiques et de la santé humaine.

Ce phénomène a pris une ampleur considérable depuis 2 ans avec la course à la déréglementation (2), la consolidation et l'élargissement des privilèges déjà exorbitants des chasseurs, le refus obstiné, par le pouvoir en place, de toutes les mesures législatives ou réglementaires proposées (timidement) par le(s) ministre(s) de l'écologie et visant à réduire les pollutions ; la baisse dramatique du budget du Ministère de l'écologie pourtant déjà réduit à la portion congrue. Concernant tous ces sujets, les derniers débats parlementaires concernant la Loi sur le « développement des territoires ruraux » ont été un modèle du genre, particulièrement affligeant (3). ● ● ●





## L'exemple édifiant de Natura 2000

(cf. Encart)

Le 12 janvier 2005, la commission européenne a annoncé son intention d'engager des poursuites judiciaires contre la France pour son retard dans l'application des directives Oiseaux (1979) et Habitats (1992), à la base du réseau Natura 2000 (cf. encart : procédures judiciaires). La France a déjà reçu de nombreux avertissements, elle a été condamnée par la Cour européenne de justice en 2001 et 2002 pour le retard accumulé. Une liste de sites susceptibles de faire partie du réseau aurait dû être proposée à la Commission... en 1995. Or, même si le réseau a progressé, il n'est toujours pas complet. Le ministère de l'écologie explique que "La France ferait fausse route si elle continuait dans les errements du passé, Notre position est de plus en plus difficilement explicable, et notre voix n'est plus écoutée à Bruxelles."

Le territoire français comprend quatre des six régions biogéographiques européennes (atlantique, alpine, continentale, méditerranéenne), il abrite de très nombreuses espèces d'oiseaux et de très nombreux types d'habitats visés par les directives. Malgré cela, la France figure au dernier rang de l'Union européenne (à Quinze). 2,6 % du territoire sont protégés au titre de la directive Oiseaux, 7,7 % pour la directive Habitats. Soit, au total, un peu plus de 10 % du territoire. La moyenne européenne se situe à 15 %, et certains pays vont bien au-delà (38 % en Espagne). Pour l'application de la directive Oiseaux, 170 sites ont déjà été choisis. Il en manque autant. Selon l'étude de référence menée par le Muséum national d'histoire naturelle, les lacunes sont manifestes pour 85 espèces, dont le flamand rose, le gypaète barbu, le faucon pèlerin.

De nombreux sites ont été désignés en 2003 et 2004, dont l'ensemble de la Sologne, l'île d'Ouessant (Finistère), la vallée de la Restonica (Corse), la moyenne vallée de l'Oise... Mais, sur le terrain, l'essentiel reste à faire. À

chaque fois, un consensus doit être trouvé pour la gestion et les fameux lobbies ruraux bloquent des quatre fers et terrorisent (la formule n'est pas trop forte) élus et préfets. Pour faire bonne mesure et calmer ces lobbies, les parlementaires ont voté durant cet hiver (2004/2005), l'exclusion de toutes les associations de protection de la nature des comités de pilotage de Natura 2000...

Aujourd'hui, seulement 300 documents d'objectifs sont achevés, sur 826 existants. Plus de 500 sites désignés n'ont pas mis en route ce document. Pourtant, toujours selon le principe de la contractualisation, les mesures de gestion de ces sites Natura 2000 destinées à protéger le patrimoine naturel national, ne sont ni imposées aux propriétaires, ni... contrôlées.

Depuis 1999, 80 millions d'euros ont été consacrés par la France à Natura 2000. En 2005, le budget s'élèvera à 20 millions d'euros, surtout pour la réalisation des documents d'objectifs. Les préfets mèneront la concertation préalable à la désignation des nouveaux sites. Ce processus devrait durer 18 mois. Le ministère de l'écologie espère que l'exemple de certaines réussites locales apaisera les passions. Parmi les sites supplémentaires pressentis figurent, entre autres, la presqu'île de Crozon (Finistère), l'estuaire de la Loire (Loire-Atlantique), la ville et la forêt de Compiègne (Oise), la forêt de Haguenau (Bas-Rhin), les gorges du Tarn et de l'Ardèche, le massif du Canigou, le lac Léman (Haute-Savoie), la baie du Mont-Saint-Michel (Manche).

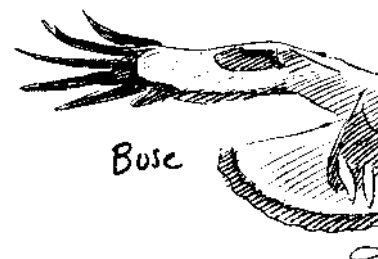
**Le réseau Natura 2000, dont le principe a été accepté et voté par tous les Ministres de l'Union européenne vise à protéger, pour les générations futures, les espaces naturels et espèces sauvages remarquables de l'Europe, patrimoine commun de tous les européens. Dans ces milieux désignés « Natura 2000 », il s'agit d'aider financièrement et de manière contractuelle les propriétaires à adapter leurs pratiques agricoles et forestières au maintien, voire au renforcement de la biodiversité. Sous la pression des chasseurs, la chasse n'est pas concernée, et pourra s'exercer sans aucune contrainte particulière sur l'ensemble des sites Natura 2000.**

NB.: Pour en savoir plus sur Natura 2000 et connaître les sites drômois, consultez le site du Ministère de l'Environnement à l'adresse suivante : <http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes>

1- De droite, comme de gauche, même s'il existe quelques exceptions, étouffées par le tintamarre ambiant de la grande majorité de leurs collègues.

2- La dé-protection de toute une série d'espèces « très dangereuses » comme les hérissons, chauves-souris, certaines tortues marines, (cf. pages suivantes); le tir des loups, les appels à reprendre le tir des rapaces...

3- Consulter le site d'Action nature : <http://actionnature.chez.tiscali.fr>



## PROCÉDURE JURIDIQUE

L'article 226 du traité habilite la Commission à engager une procédure contre un État membre qui manque à ses obligations. Si la Commission estime avoir constaté une infraction au droit communautaire justifiant l'ouverture d'une procédure d'infraction, elle adresse à l'État membre concerné une « lettre de mise en demeure » (premier avertissement écrit), l'invitant à présenter ses observations dans un délai déterminé, généralement de deux mois. En l'absence de réponse ou si la réponse fournie par l'État membre n'est pas satisfaisante, la Commission peut décider d'adresser à ce dernier un « avis motivé » (deuxième et dernier avertissement écrit). Elle y expose clairement et à titre définitif les raisons pour lesquelles elle estime qu'il y a eu infraction à la législation communautaire et appelle l'État membre à remédier à la situation dans un délai déterminé, généralement de deux mois. Si l'État membre ne se conforme pas à l'avis motivé, la Commission peut décider de porter l'affaire devant la Cour de justice. Lorsque la Cour de Justice estime qu'il y a violation du traité, l'État membre incriminé est engagé à prendre les mesures nécessaires pour se conformer à l'avis motivé.

L'article 228 du traité habilite la Commission à poursuivre un État membre qui ne s'est pas conformé à un arrêt de la Cour européenne de justice en lui adressant à nouveau un premier avertissement écrit (« lettre de mise en demeure »), puis un deuxième et dernier avertissement écrit (« avis motivé »). En vertu de ce même article, la Commission peut également demander à la Cour d'infliger des sanctions financières à l'État membre concerné.

• Pour des statistiques actualisées relatives aux procédures d'infraction en général, consulter le site suivant:

[http://europa.eu.int/comm/secretariat\\_general/sgb/droit\\_com/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/secretariat_general/sgb/droit_com/index_fr.htm)

• Pour les arrêts de la Cour de justice, voir à l'adresse suivante:

<http://curia.eu.int/en/content/juris/index.htm>

### Un objectif de trente ours dans les Pyrénées pour la fin 2008.

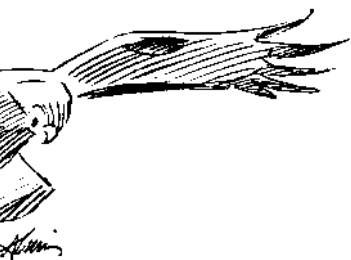
Après l'affaire du tir de l'ourse Canelle le ministre de l'écologie et du développement durable, Monsieur Serge Lepeltier, a déclaré le jeudi 13 janvier 2005, que dans la cohabitation entre l'homme et la nature "chacun doit prendre sa part de responsabilité", car "les ours font partie du patrimoine français". Il a annoncé que cinq ours seraient réintroduits au cours de l'automne 2005 et a avancé un objectif d'une trentaine d'ours présents dans les Pyrénées fin 2008. Il a conclu: "Imaginerions nous un monde sans les baleines, sans les tigres, sans les éléphants, sans les requins, sans les pandas, sans la multitude d'oiseaux, d'insectes, de plantes aujourd'hui menacés? [...] Ce que nous demandons aux autres pays du monde, chacun concerné par l'une ou l'autre de ces espèces, de quel droit pourrions-nous nous en abstraire pour les espèces menacées qui vivent chez nous? ". La seule ombre noire au tableau, c'est que dans le même temps, M. Lepeltier signait un arrêté favorisant le braconnage des tortues marines dans les DOM-TOM. Les carapaces de ces tortues serviront à faire des montures dans la lunetterie de luxe (cf. brève suivante).

### La protection des tortues marines en question...

Le Syndicat National de l'Environnement (SNE-FSU) dénonce le recul sans précédent de l'État français dans la politique de protection des espèces de tortues marines. En effet, le Ministre de l'Écologie (Serge Lepeltier), s'apprête à signer un arrêté ministériel qui mettra fin à une stricte protection de plusieurs espèces menacées au niveau mondial comme la tortue à écailles ou la tortue caouanne. La Guyane, la Réunion et Mayotte abritent des sites de reproduction essentiels pour ces espèces dont la surveillance est assurée, en particulier, par les agents de l'Environnement travaillant à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Plusieurs d'entre eux ont même été agressés ces dernières années par des braconniers. Les mesures prévues par cet arrêté sont à rapprocher des dérogations obtenues par trois pays d'Afrique du Sud dans la protection des éléphants par une reprise du commerce de l'ivoire. Pour les tortues marines, il s'agit en particulier de permettre à la lunetterie de luxe française de reprendre une utilisation des écailles. Cette pratique qui est à l'origine même de la raréfaction de ces espèces et de leur protection! Comme pour les éléphants d'Afrique, la brèche ouverte par la France va générer une recrudescence du braconnage des tortues sur l'ensemble de leur aire de répartition.

Contact presse:

Xavier BRUNY 06 19 85 24 26





# Prix de l'électricité :

*le réseau "Sortir du nucléaire" demande une tarification favorisant les énergies renouvelables et la fin des privilèges du nucléaire*

**L**e Réseau "Sortir du nucléaire" se félicite de voir l'État, par l'intermédiaire du ministre de l'industrie Patrick Devedjian, reconnaître enfin les scandaleux avantages dont a bénéficié l'industrie nucléaire pendant des décennies. Interviewé dans le Journal du dimanche du 2 janvier 2005, le ministre a déclaré : "Pendant des années, les français ont beaucoup contribué, par leurs impôts, au développement du parc nucléaire." En effet, l'industrie nucléaire ne s'est développée que dans les pays où elle a été massivement appuyée par l'argent public... sans que jamais ce ne soit par la volonté des populations. En France, ce sont environ 450 milliards d'euros d'argent public qui ont été investis par l'État dans l'ensemble de la filière atomique, permettant d'afficher de façon artificielle un prix avantageux de l'électricité nucléaire, mais aussi de faire croire à la population que les énergies renouvelables sont trop chères, alors qu'elles constituent la seule solution d'avenir.

Aujourd'hui, ce scandale doit cesser : les coûts réels du nucléaire doivent être assumés par l'entreprise EDF et non plus par l'argent public. La vérité doit éclater : EDF doit être contrainte de provisionner réellement (et non fictivement comme l'a montré la Cour de comptes dans ses rapports publics 1998 et 1999) les sommes nécessaires pour la gestion des déchets radioactifs et le démantèlement des installations nucléaires. Concernant ces dernières, le réseau "Sortir du nucléaire" dénonce le projet de "soutles libératoires" qui, comme c'est déjà en cours concernant le site nucléaire de Marcoule (Gard), permettraient aux entreprises EDF et Areva de se débarrasser à peu de frais du coût du démantèlement en le reportant sur la collectivité nationale et les générations futures.

De fait, le réseau "Sortir du nucléaire" se prononce pour la vérité des prix et donc une importante augmentation du prix de l'électricité, sauf pour la première tranche de consommation : les ménages et autres petits consommateurs doivent bénéficier d'une électricité bon marché pour leur consommation de base, qui pourra être évaluée forfaitairement par l'ADEME. Toute consommation excessive, en particulier celle des entreprises et collectivités territoriales, doit se payer au prix fort. Un plan national d'aide (crédit d'impôts) de

mise aux normes d'une consommation économe et efficace sera mis en place par exemple sur 5 ans et l'électricité atteindra son coût réel dans le même laps de temps, favorisant l'émergence des énergies renouvelables, l'indépendance énergétique et l'emploi.

Ainsi, cesseront certainement les éclairages nocturnes et inutiles des bureaux et boutiques fermés, des zones industrielles désertes, etc. Ainsi les collectivités locales mettront en œuvre, comme dernièrement la ville d'Albi (Tarn), des éclairages publics de nouvelle génération permettant d'économiser jusqu'à 40 % d'électricité pour le même éclairage. Ou bien, comme dernièrement la ville d'Agde (Hérault) des éclairages de Noël de nouvelle génération permettant de diviser par dix la consommation d'électricité. Ou bien,

comme la ville de Clermont-Ferrand, une flotte de voitures électriques rechargées avec des énergies renouvelables et non avec le courant nucléaire. Et ainsi, les ménages cesseront de payer leur électricité en double - par les factures EDF et par l'argent public - comme c'est le cas depuis 40 ans.

Le réseau "Sortir du nucléaire" développe depuis deux ans une campagne intitulée "Pour un vrai service public de l'électricité non nucléaire" afin de reconstruire un service public dénucléarisé, déconcentré et démocratisé.

**Contact réseau "Sortir du nucléaire" :**

**9, rue Dumenge. 69317 Lyon CEDEX 04**

**Tél. : 04 78 28 29 22 ou 06 64 10 03 33.**

**Fax : 04 72 07 70 04.**

**www.sortirdunucleaire.org**

## Deux grands rassemblements antinucléaires en 2005 et 2006

(Déchets radioactifs et réacteur EPR)

L'assemblée générale du Réseau « Sortir du nucléaire » s'est tenue les 29 et 30 janvier à Valence (Drôme). Environ 150 délégués, représentant les 693 associations fédérées, ont travaillé pendant deux jours. Cette forte participation marque la montée en puissance du Réseau "Sortir du nucléaire", continue depuis 1997, année de sa création. Le mouvement antinucléaire s'est organisé à l'occasion de cette assemblée pour contrer les projets de l'industrie nucléaire. Les décisions suivantes ont en particulier été prises :

1) à l'automne 2005, grand rassemblement international près de Bure (Meuse), où est actuellement en construction un site d'enfouissement des déchets nucléaires les plus dangereux. Appel est lancé aux organisations étrangères pour en faire un véritable rassemblement international.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » :

- estime que l'enfouissement de ces déchets radioactifs est un véritable crime contre les générations futures.

- rappelle néanmoins que les projets d'enfouissement concernent moins de 5% des déchets nucléaires et que, de la mine au réacteur, des transports au retraitement, s'accumulent des quantités incroyables de déchets plus ou moins radioactifs que les autorités tentent de dissimuler ou d'intégrer dans les objets de la vie courante.

À ce sujet, le Réseau « Sortir du nucléaire » soutient la manifestation du 12 février à St-Etienne contre l'envoi de ferrailles radioactives d'Areva dans une fonderie ordinaire (Feursmétal, Loire)

2) les 15 et 16 avril 2006, à l'occasion des 20 ans de la catastrophe de Tchernobyl, manifestation internationale dans le Cotentin, à proximité de Flamanville, site choisi pour implantation d'un nouveau réacteur (projet EPR).

Le Réseau « Sortir du nucléaire » :

- demande l'annulation de la construction de l'EPR

- rappelle que, avec le vieillissement des centrales nucléaires, le risque d'une nouvelle catastrophe comparable à Tchernobyl est malheureusement en nette augmentation, particulièrement en France où les centrales font l'objet d'un plan drastique de restrictions budgétaires depuis 3 ans.

3) Par ailleurs, le Réseau « Sortir du nucléaire » soutient la pétition et les actions proposées par la Criirad contre le projet de l'ONU d'autoriser courant 2005, à travers le « Codex alimentarius », la consommation de produits alimentaires radioactifs.

**Contact Réseau « Sortir du nucléaire » :**

**04 78 28 29 22 ou 06 64 100 333**

*NB : le Réseau « Sortir du nucléaire » rassemble plusieurs centaines d'associations locales ou nationales (comme Greenpeace-France), mais aussi des syndicats (Confédération paysanne, Sud-rail, etc.) et des organisations politiques (Verts, LCR, Fédération anarchiste, Alternatifs, etc.). L'animation du Réseau est assurée par le mouvement associatif ce qui permet de fédérer harmonieusement des mouvances antinucléaires très diverses. Créé en 1997, le Réseau « Sortir du nucléaire » est passé rapidement de quelques associations à près de 700, signant le retour au premier plan du mouvement antinucléaire français.*



**« Pas de radioactivité dans nos assiettes! » :**

La CRIIRAD se bat contre deux projets qui sont en passe d'être adoptés. L'un émane de la Commission du Codex alimentarius et l'autre de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR). Ces projets, élaborés au cours de ces dernières années sous l'impulsion du lobby nucléaire, vont complètement changer la donne : la norme ne sera plus l'absence de pollution radioactive dans nos aliments mais une contamination décrétee acceptable. Si personne ne bouge, nous sommes condamnés, à court terme, aux aliments radioactifs. Ni les producteurs, ni les consommateurs ne pourront plus s'y opposer puisque cette contamination sera devenue légale. Au cours des 12 dernières années, grâce au soutien de la population, la CRIIRAD a fait échouer plusieurs projets similaires. Tout dépend de l'importance de la mobilisation.

Aidez la CRIIRAD en signant la pétition « Pour des aliments non contaminés » jusqu'au 31 mars 2005 et en diffusant l'information.

Renseignements : CRIIRAD – 471, avenue Victor Hugo – 26000 VALENCE  
Tél. : 04 75 41 82 50

**Le dernier numéro de la revue « BIODYNAMIS »,**

revue de l'agriculture, du jardinage et de l'alimentation bio-dynamique, aborde, les thèmes suivants : les solanacées – fertilité et travail du sol – l'eau, vivante, sensible, dynamique, etc. Cette revue bimestrielle est proposée au prix de 5 €.

Renseignements : Mouvement de Culture Bio-Dynamique – 5, place de la gare – 68000 COLMAR – Tél. : 03 89 24 36 41 – [www.bio-dynamique.org](http://www.bio-dynamique.org)

**Le guide des plantes et fleurs comestibles : « Les Fleurs du bien »** édité par Savoirs de Terroirs vient de paraître. Cet ouvrage proposé au prix de 39 € (prix public hors souscription) est un magnifique herbier de plus de 120 plantes comestibles, 120 aquarelles et 300 photos couleurs.

Renseignements et commande :  
Savoirs de Terroirs – Le Miolaure –  
07 200 St JULIEN DU SERRE Tél. :  
04 75 37 99 03  
[edition@savoirsdeterroirs.com](mailto:edition@savoirsdeterroirs.com)

**“24 heures naturalistes” à Marsanne et Roynac, samedi 21 et dimanche 22 mai 2005.**

Organisées par la FRAPNA Drôme et la Maison des Ramières. Comme chaque année il s'agit de faire l'inventaire naturaliste le plus complet possible d'un site naturel drômois remarquable, en 24 heures. Cette année, la manifestation se déroule sur les communes de Marsanne et Roynac.

Qui peut participer aux 24 heures naturalistes ? Tous les naturalistes amateurs motivés. Les participants sont les acteurs de ce travail et non des stagiaires. L'encadrement sur le plan scientifique est assuré par des spécialistes. Prévoir son propre équipement : couchage, nourriture, jumelles...

Nombre de participants limité à 20. Renseignements et inscriptions auprès de la Maison des Ramières : 04 75 62 65 60.

Venez nombreux découvrir les résultats de cette campagne de prospection naturaliste lors de la restitution en public qui aura lieu le dimanche 22 mai à 18h à la Mairie de Marsanne.

**La nouvelle campagne d' « Agir pour l'environnement » est “4x4 = zéro de conduite”.**

Avec une progression des ventes avoisinant les 20 % pour le premier semestre 2004, les véhicules à quatre roues motrices ont le vent en poupe. Bénéficiant d'une publicité incessante, les 4x4 représentent désormais 5 % du

parc automobile français. Contre toute attente et malgré les dénégations de leurs partisans ces véhicules sont majoritairement utilisés en milieu urbain pour des trajets courts. Leur inadaptation est donc criante. Effet de mode purement compulsif, tout droit venu des États-Unis, les 4x4 peuvent prospérer dans et à proximité des zones urbaines ! Ces véhicules les plus gourmands en carburant utilisent égoïstement une ressource naturelle précieuse tout en accroissant encore les émissions de gaz à effet de serre, responsables du dérèglement climatique. Alors que le gouvernement se penche sur cette question épineuse tout en tergiversant à l'aide de mesures dilatoires, le 4x4 se développe et prend place dans le paysage courant, hors de toute fonctionnalité.

Si vous voulez participer à la campagne d'envois de cartes postales contactez :  
Agir pour l'environnement – 97, rue Pelleport – 75020 PARIS  
Tél. 01 40 31 02 99  
Site :  
<http://www.agirpourenvironnement.org>

**Opération zéro désherbant.**

La revue « Que Choisir » dans son numéro de septembre 2003 a démontré que les désherbants chimiques utilisés en milieu urbain par les communes et les particuliers polluent l'eau dans des proportions inacceptables. L'étude menée à Pacé (en Ille-et-Vilaine) confirme la gravité du problème. Le comportement des pesticides a été analysé sur deux types de revêtements urbains : du bitume imperméable, et une allée sablée plantée d'arbres, perméable. À l'arrivée, l'allée bitumée rejette l'essentiel des produits appliqués à la première averse alors que l'allée sablée les relargue progressivement à chaque pluie. Mais, au final, les pesticides repartent vers le milieu dans des proportions aussi importantes sur allée plantée que sur bitume. Ce constat fait en Bretagne est

reproductible partout. Si la pollution par les nitrates peut y être jugée spécifique en raison de la concentration exceptionnelle d'élevages hors-sol, la pollution de l'eau par les pesticides utilisés en ville et chez les particuliers vaut pour la France entière. Moins spectaculaire à court terme dans les régions qui puisent l'eau potable dans les nappes souterraines et non dans les rivières, elle n'en sera que plus durable une fois installée.

La FRAPNA rappelle que les plaines drômoises sont aussi concernées par cette pollution. Elle lance chaque année un appel à la responsabilité des collectivités des particuliers et des agriculteurs afin qu'ils abandonnent ce type de produits.

**En mars, les oiseaux retrouvent leurs chants.**

En plus du plaisir de l'écoute, deux CD peuvent vous aider à les identifier : “Concerts naturels de la Drôme” et “Concerts naturels de l'Ardèche” réalisés par Pierre Palengat.

Renseignements : Studio les Trois Becs –  
04 75 81 57 44

**Dimanche 17 avril 2005.**

Sortie écoute et enregistrement des chants d'oiseaux  
Sortie animée par Pierre Palengat, à l'occasion de la fête caprine à Suze-sur-Crest. Rendez-vous à 8h00 au vieux village de Suze (durée : 2h).



## L'association A.V.E.N.I.R (Association Vauclusienne d'Éducation aux Énergies Non-polluantes, Indépendantes et Renouvelables), organise la 9<sup>e</sup> fête écobioologique intitulée « NATURAVIGNON » les 7 et 8 MAI 2005 au Domaine de la Souvine en Avignon.

Le thème sera : « Quel environnement pour nos enfants ? ».  
Le Domaine de la Souvine est un lieu public appartenant à la ville d'Avignon qui protège les 12 derniers hectares de nature sauvage de la commune que les nombreux visiteurs adorent et préfèrent de loin au gigantisme et à la froideur du parc expo 100 % béton armé tout gris. Ce choix a aussi été retenu afin de pouvoir proposer des tarifs modérés accessibles à toutes et à tous.  
« NATURAVIGNON » est avant tout un grand espace pédagogique s'adressant à tous les âges et à tous les niveaux de motivations.

Vous y trouverez : un grand marché biologique et artisanal, des conférences grand public, des ateliers pour adultes, un espace pédagogique pour les jeunes de 10 à 25 ans, une démonstration ornithologique : « l'homme qui volait avec les oies » avec Christian Moullec, un spectacle burlesque, etc.  
Entrée demi-tarif sur présentation de cette revue : 3 €.

Tout sur le site : [www.ecoforum-paca.org](http://www.ecoforum-paca.org), puis cliquez sur A.V.E.N.I.R.  
A.V.E.N.I.R BP 87 - 84 143 MONTFAVET Cedex 3 - Tél. : 06 76 28 24 57

## Le label « imprim'vert » aide les imprimeurs à mieux respecter l'environnement

PAR PIERRE DIVIANI



L'imprimerie, comme beaucoup d'autres activités industrielles, utilise des produits nocifs contenus dans les encres, solvants, révélateurs et fixateurs.  
Mon imprimerie, « ATELIER 26 » à Loriol, s'est inscrite depuis octobre 2004 dans « l'opération imprim'vert ». Celle-ci consiste à éliminer ou neutraliser, par des entreprises agréées, les principaux résidus de déchets toxiques rejetés jusqu'alors dans les évier ou poubelles. L'opération IMPRIM'VERT' est une action menée dans le cadre du programme Objectif Environnement, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le Syndicat Patronal de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (SPICG) de Rhône-Alpes et la Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FICG).  
Sa marque IMPRIM'VERT' est mise en œuvre en Rhône-Alpes par les Chambres de Métiers et les Chambres de Commerce et d'Industrie.  
Concrètement, un cahier des charges sur les déchets dangereux est fourni à chaque imprimeur qui souhaite adhérer à cette opération ainsi qu'une liste d'entreprises agréées pour la récupération de ceux-ci. Un bilan complet du

fonctionnement de l'imprimerie et des produits utilisés est fait en collaboration avec un membre de la CCI (Chambre de Commerce d'Industrie) qui établit un dossier de diagnostic environnemental. L'imprimeur obtient l'adhésion à la marque "imprim'vert" lorsque celui-ci a d'une part fourni les factures fournisseurs prouvant le commencement de la collecte des déchets et d'autre part signé une charte d'engagement sur sa gestion avec un contrôle annuel du respect de cet engagement par la CCI.  
Ainsi, mon imprimerie récupère ses révélateurs, fixateurs, chiffons souillés, solvants, boîtes d'encre usagées afin de préserver nos rivières et nappes phréatiques. Depuis des années déjà, je choisis au mieux de mes possibilités les offres environnementales disponibles sur le marché : Utilisation d'encres à base d'huiles végétales (sans diluants pétroliers) plutôt que minérales, de papier 100 % recyclé 100 % blanchi sans chlore en les tarifant au même niveau que les papiers classiques équivalents. Je me félicite que la profession et les pouvoirs publics prennent enfin en compte la nécessité évidente de gérer les déchets industriels, y compris dans des petites ou moyennes entreprises qui forment une grande part du tissu industriel et donc de nos rejets.



© Pragma.beige

## Pour Robert Beck

PAR JEAN-PAUL VIÉRON

Robert Beck nous a quittés définitivement le mardi 18 janvier 2005 à l'âge de 75 ans. Président de Vercors Nature, Président d'honneur de la FRAPNA Isère, Chevalier de la Légion d'honneur, Robert est parti subitement. C'était un homme passionné, généreux, poussant des coups de colère devant les injustices causées par l'homme. Il n'hésitait pas à payer de sa personne en tant que militant pour qu'une véritable conscience écologique s'éveille. Allez Robert on ne t'oubliera pas, tu seras toujours avec nous et quand on passera au refuge de Gerland à qui on donnera ton nom à l'occasion des 20 ans de la réserve naturelle, on pensera tous à l'œuvre immense, empreinte de générosité que tu nous as laissée.

**Bénévolat :** le Courrier des Épinés Drômoises recherche un(e) bénévole très motivé (e) pour assurer une fois tous les deux mois la distribution de la revue dans le secteur de Dieulefit – Saou – Bourdeaux. Merci de contacter Maxime Briola au 04 75 81 35 32

